



ANP :

Reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 5 éléments de soutien aux groupes terroristes

page 2

ED DIWAN



Quotidien national d'informations culturelles Samedi 30 Novembre 2024 - Prix : 15 DA Tirage 2000

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL:

Une réunion préparatoire sur le lancement de la 2ème phase



Actualité



ALGERIE-ARABIE SAOUDITE :
Le président
de la République reçoit
le ministre saoudien
de l'Intérieur 2

Le président
de la République
nomme
les nouveaux walis
d'Oran
et de Sidi Bel Abbès 2

CNA:
Les décisions
du président
de la République
pour soutenir
les agriculteurs
saluées 3

SONATRACH :

Evoquation à Abidjan des possibilités de partenariat avec
le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie p3

ALGERIE-ARABIE SAOUDITE :

Le président de la République reçoit le ministre saoudien de l'Intérieur

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi, le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie saoudite, le prince Abdelaziz ben Saoud, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de la Présidence de la République.



la République, M. Boualem Boualem, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, selon la même source.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de

SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE: Oran abrite, les 1 et 2 décembre, la 11ème session

La ville d'Oran abritera, les 1 et 2 décembre 2024, les travaux de la 11e session du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, qui s'impose aujourd'hui comme une plateforme incontournable de discussion et de réflexion sur les questions de paix et de sécurité sur le continent africain, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Créé en 2013, à l'initiative de l'Algérie, le Séminaire s'est imposé comme la principale tribune de coordination entre les trois membres africains au sein du Conseil de sécurité (A3) et les membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), dans l'objectif de défendre les positions africaines communes et de renforcer une diplomatie africaine unie et influente. Cette session verra la participation des membres du CPS de

l'UA, des membres africains siégeant, des membres entrants et sortants au Conseil de sécurité, en sus de la République coopérative du Guyana, représentant l'Amérique latine et les Caraïbes au Conseil de sécurité au sein du mécanisme A3+1, outre la Commission de l'UA, l'ONU, ainsi que les amis et partenaires du Séminaire. L'Algérie s'acquitte, à cette session, d'un double rôle en sa qualité de pays hôte et initiateur de ce Séminaire et

en tant que membre au sein du Groupe africain (A3) au Conseil de sécurité pour la période 2024-2025. Ce Séminaire reflète l'engagement ferme de l'Algérie en faveur du renforcement de l'action africaine commune en vue de trouver des solutions africaines aux défis africains, à même de lui offrir l'opportunité de consolider les efforts visant à renforcer le bloc africain au sein des instances internationales multilatérales.

ANP :

Reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 5 éléments de soutien aux groupes terroristes

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, et cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 20 au 26 novembre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 20 au 26 novembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte

antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé +Hocine Karzazi+ dit +Abderrazzak+, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en sa possession un (1) pistolet-mitrailleur de type kala chnikov, une (1) bombe de confection artisanale, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Ré-

gions militaires, 64 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 36 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc", ajoute le communiqué. Dans le même contexte, "des détachements combinés de l'ANP ont saisi, en coordination avec les services des Douanes, à Oran en 2ème Région militaire, une grande quantité de cocaïne s'élevant à 112,648 kilogrammes, alors que 13,33 kilogrammes de la même substance et 1314165 comprimés psychotropes ont été saisis, lors de différentes opérations à travers le territoire national", relève la même source. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illizi, "des détachements de l'ANP ont arrêté 207 individus et saisi 18 véhicules, 269 groupes électrogènes, 127 marteaux-piqueurs, 4 détecteurs de

métaux ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "15 autres individus ont été arrêtés et 7 fusils de chasse, deux (2) pistolets automatiques, un (1) fusil mitrailleur, 41530 litres de carburants, ainsi que 9,46 quintaux de tabacs et 61,74 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis". D'autre part, les Gardes-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 213 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 460 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

Le président de la République nomme les nouveaux walis d'Oran et de Sidi Bel Abbès

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, jeudi, deux décrets présidentiels portant nomination de M. Samir Chibani, wali d'Oran, et de M. Kamel Hadji, wali de Sidi Bel Abbès, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Conformément à l'article 91, alinéa 7, et à l'article 92, alinéa 10, de la Constitution, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé deux décrets présidentiels, jeudi 26 Jomada El Oula 1446, correspondant au 28 novembre 2024, portant nomination de M. Samir Chibani, wali d'Oran, et de M. Kamel Hadji, wali de Sidi Bel Abbès", lit-on dans le communiqué.

SALAH GOUDJIL :

"La solidarité constante et effective avec le peuple palestinien, un principe national pour l'Algérie"

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a affirmé, jeudi, que la solidarité constante et effective avec le peuple palestinien était un principe national pour l'Algérie et un enjeu pour le monde aujourd'hui. "La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien intervient cette année alors que la tragédie se poursuit par un génocide où la valeur de solidarité est malmenée par la politique de deux poids, deux mesures", a écrit M. Goudjil sur son compte officiel sur les réseaux sociaux à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (29 novembre). Et d'ajouter : "la solidarité constante et effective avec le peuple palestinien est un enjeu pour le monde aujourd'hui et un principe national pour l'Algérie".

Les prix du pétrole à plus de 72 dollars

Les cours du pétrole baissent légèrement vendredi, après l'annonce du report de la réunion semestrielle de l'Opep+, jeudi. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 0,66% à 72,80 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, chutait de 0,20% à 68,58 dollars. Le consensus des analystes s'aligne encore sur un maintien des coupes volontaires supplémentaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de leurs alliés (Opep+). La réunion des 22 ministres de l'Opep+, initialement prévue en ligne dimanche, a été reportée à jeudi prochain, « car plusieurs ministres participent au 45e sommet du Golfe » ce week-end au Koweït, a précisé dans un communiqué l'organisation.

Le Tchad met fin aux accords de coopération de défense avec la France

Les autorités tchadiennes ont mis fin aux accords de coopération de sécurité et de défense avec la France, a annoncé le ministre tchadien des Affaires étrangères, quelques heures après la visite de son homologue français, Jean-Noël Barrot. «Le Gouvernement de la République du Tchad informe l'opinion nationale et internationale de sa décision de mettre fin à l'accord de coopération en matière de défense signé avec la France», a déclaré, jeudi tard dans la nuit, Abderaman Koulamallah, dans un communiqué. «Cette décision, prise après une analyse approfondie, marque un tournant historique. En effet, après 66 ans de la proclamation de la République du Tchad, il est temps pour le Tchad d'affirmer sa souveraineté pleine et entière, et de redéfinir ses partenariats stratégiques selon les priorités nationales», a-t-il expliqué. Lors d'un point presse à N'Djamena, après un entretien entre le président tchadien, Mahamat Idriss Déby Itno et le chef de la diplomatie française, M. Koulamallah avait conclu en appelant la France à «considérer désormais que le Tchad a grandi, a mûri» et que «le Tchad est un Etat souverain et très jaloux de sa souveraineté».

ED-DIWAN

Quotidien National
d'Informations
Edité par EURL Société Seghir
de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

CNA:

Les décisions du président de la République pour soutenir les agriculteurs saluées

Le président de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli, a salué les dernières décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir le secteur agricole et à soutenir les agriculteurs, dans le but d'assurer la sécurité alimentaire, considérée comme un enjeu stratégique.

Dans une déclaration à l'APS, M. Hambli a estimé que les décisions annoncées mardi par le président de la République, alors qu'il présidait la cérémonie de célébration du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), notamment celles concernant le soutien des banques aux investisseurs dans les chambres de froid et de stockage, sont "très importantes car elles représentent un point clé pour résoudre le problème de la fluctuation des prix des denrées alimentaires ainsi que le problème des pénuries que connaît le marché de temps à autre". Dans ce cadre, il a considéré que le stockage est une condition essentielle pour maîtriser les prix des denrées alimentaires et garantir l'abondance, estimant que le manque d'infrastructures de stockage est à l'origine de la pénurie sporadique qui affecte le marché. Et de relever : "Lorsqu'il y a une surproduction qui dépasse la demande, tout l'excédent



est injecté sur le marché, ce qui fait chuter les prix de manière substantielle, entraînant des pertes considérables pour l'agriculteur, ce qui le

décourage de produire la même culture l'année suivante, créant ainsi une pénurie". M. Hambli a estimé donc que l'investissement dans des cham-

bres de froid pourrait résoudre ce problème, réguler le marché et préserver les intérêts des agriculteurs et des consommateurs.

SONATRACH :

Evoquation à Abidjan des possibilités de partenariat avec le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a évoqué, jeudi à Abidjan (Côte d'Ivoire), avec le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa Coulibaly, les possibilités de partenariat entre les deux pays dans le domaine énergétique, a indiqué un communiqué du groupe. Les possibilités de partenariat entre les deux pays ont été passées en revue lors de l'audience accordée par le ministre ivoirien à M. Hachichi, qui effectue, depuis mercredi, une visite de travail en Côte d'Ivoire, à la tête d'une délégation de haut niveau de Sonatrach, dans le cadre de sa participation au Salon international des ressources extractives et énergétiques (SIREXE), organisé à Abidjan du 27 novembre au 2 décembre 2024. Lors de cette rencontre, "les deux parties ont passé en revue les relations privilégiées entre les deux pays et les possibilités de partenariat qui s'offrent à eux", a ajouté

le communiqué, précisant que les deux parties avaient aussi évoqué "l'expertise de Sonatrach dont pourraient bénéficier les entreprises ivoiriennes". Dans le cadre de cette visite, M. Hachichi et la délégation l'accompagnant ont participé à plusieurs activités, notamment la cérémonie d'ouverture du SIREXE, inaugurée par le président de la République de Côte d'Ivoire, M. Alassane Ouattara. Cette cérémonie a été suivie de trois (3) panels de haut niveau et de rencontres au cours desquelles M. Hachichi a échangé avec plusieurs de ses homologues représentant des compagnies et organismes participant à l'événement. Le programme du premier jour de la visite comprenait également une réunion de haut niveau entre la délégation de Sonatrach, conduite par son PDG, et une délégation de Petroci Holding, conduite par sa Directrice générale, Fatoumata Sanogo. Les discussions ont porté sur

les moyens de coopération entre les deux compagnies. Le deuxième jour, la délégation de Sonatrach a participé à la cérémonie d'ouverture du Forum de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur l'énergie durable, et à des panels sur les hydrocarbures et le secteur minier. A cette occasion, M. Hachichi a prononcé une allocution sur le thème "Les hydrocarbures : défis, enjeux et perspectives à l'horizon 2050", dans laquelle il a mis en avant l'importance de renforcer la coopération entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire pour développer les infrastructures, échanger les expertises et explorer de nouvelles opportunités d'investissement dans le domaine des hydrocarbures et des énergies renouvelables. Le PDG de Sonatrach a salué, par ailleurs, les relations "historiques et en constante évolution" entre les deux pays, évoquant l'élaboration en cours d'un projet d'ac-

cord entre Sonatrach et Petroci pour renforcer les partenariats dans des domaines d'intérêt commun, selon le communiqué du groupe. M. Hachichi a également participé à une table ronde des compagnies nationales d'hydrocarbures africaines, animée par le Secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), Omar Farouk Ibrahim. La rencontre a été l'occasion d'évoquer la coopération entre les compagnies nationales d'hydrocarbures et les pays africains pour atteindre l'autosuffisance énergétique et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en Afrique. La visite de M. Hachichi et de la délégation l'accompagnant est intervenue à l'invitation du ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie pour assister au SIREXE, selon le communiqué.

Ahmed.R

SIDERURGIE :

Mise en service du complexe des tôles d'acier plat à Oran

Le complexe des tôles d'acier plat du complexe sidérurgique «Tosyali», situé à Bethioua (Oran), est entré en service, fin octobre dernier, avec une capacité de production annuelle de 2,5 millions de tonnes, a indiqué, mercredi, un membre du conseil d'administration de ce complexe. Lors d'une visite de presse organisée sur le site, Alp Topcuoglu a précisé que ce complexe comprend des unités d'enrichissement des minerais, de réduction directe, de fusion et de laminage à chaud, sachant que les travaux pour la réalisation d'une unité de laminage à froid devraient être achevés, au cours du premier semestre 2026. Le complexe emploie actuellement 2.200 travailleurs, un

chiffre qui devrait atteindre 2.700 une fois l'unité de laminage à froid opérationnelle. Cette unité produira des tôles d'acier utilisées dans la fabrication des structures automobiles, des pièces détachées pour véhicules, des équipements électroniques domestiques et bien d'autres applications. Grâce à ce projet, la capacité de production totale du complexe (incluant le complexe sidérurgique et celui des tôles d'acier plat) passera de 6 millions de tonnes à 8 millions de tonnes par an d'ici 2026, a ajouté le même responsable. Il a également rappelé que le complexe Tosyali a exporté environ 250.000 tonnes de plaques d'acier vers des pays de l'Union européenne, depuis août dernier,

ajoutant qu'en décembre prochain, 3.000 tonnes de tôles d'acier seront expédiées vers l'Espagne à partir du port de Mostaganem. Le complexe ambitionne de renforcer sa présence sur le marché européen, où la demande pour ce type de produits est en constante augmentation, avec pour objectif d'atteindre une valeur d'exportation de 2 milliards de dollars dans les années à venir. Par ailleurs, Tosyali a récemment signé des contrats pour exporter des tôles d'acier vers la Tunisie, l'Afrique du Sud et l'Italie. Les exportations devraient s'étendre à d'autres pays de l'Union européenne, ainsi qu'aux Etats-Unis et à l'Amérique latine.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

41 morts et 193 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 41 morts et 193 blessés dans 144 accidents de la route survenus au cours de cette semaine. Dans une déclaration à l'APS, jeudi, le chargé de communication au

Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était "la principale cause de ces accidents en raison du non-respect du code de la route", sou-

lignant que "120 accidents ont été provoqués par les conducteurs, dont 29 sont dus à l'excès de vitesse, 16 à l'inattention, 12 à la conduite à gauche et 11 au non-respect de la distance de sécurité, tandis que 22 accidents ont été causés par des piétons". "Le bilan le

plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira (10 accidents), suivie des wilayas de Djelfa (9 accidents), Aïn Defla (6) et Alger et Boumerdès (5 accidents chacune)", a-t-il précisé. Selon le même responsable, le bilan fait ressortir une baisse du nombre d'accidents

(-16), de décès (-6) et de blessés (-53) par rapport à la semaine précédente. Dans ce cadre, le Sergent-chef Amrani a appelé les usagers de la voie publique au respect du code de la route, de la distance de sécurité, des règles de priorité et de la signalisation.

DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DE LA COOPERATION POLICIERE ENTRE LES DEUX PAYS :
Signature d'un mémorandum d'entente entre la DGSN et la KOICA

Un mémorandum d'entente a été signé, mercredi à Alger, entre la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) dans le cadre du renforcement de la coopération policière entre les deux pays, indique un communiqué de la DGSN. La cérémonie de signature a été coprésidée par le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et le directeur général de la KOICA, en présence de l'ambassadeur de la République de Corée du Sud à Alger, M. You Ki-Jun, et de cadres supérieurs de la Sûreté nationale. Ce mémorandum permettra de "tirer profit de l'expérience coréenne dans le domaine de la police scientifique et technique, afin de renforcer les capacités opérationnelles des services spécialisés de la Sûreté nationale en matière de criminalistique, à même de relever les défis sécuritaires de l'heure et de renforcer la justice pénale face à l'évolution et la complexité de la criminalité", conclut la même source.

Kheira.L

COUR CONSTITUTIONNELLE :
5ème atelier de formation au profit des avocats stagiaires sur l'exception d'inconstitutionnalité

La Cour constitutionnelle organise, jeudi, le 5e atelier de formation au profit des avocats stagiaires au niveau de l'ordre des avocats de la région de Ouargla, et ce, dans le cadre de la 1ère édition du Concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité, indique un communiqué de cette institution. "Dans le cadre de la 1ère édition du Concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité, organisée par la Cour constitutionnelle, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, au profit des avocats stagiaires au niveau des barreaux d'Alger, de Constantine, d'Oran, de Mascara, de Médéa et de Ouargla et des cours dont ils relèvent, sous la supervision du président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, la Cour constitutionnelle organise des ateliers au profit des avocats stagiaires sur l'exception d'inconstitutionnalité", précise le communiqué. Ces ateliers de formation visent à "permettre aux jeunes avocats stagiaires de maîtriser les principaux concepts en matière d'exception d'inconstitutionnalité" et à "les sensibiliser au rôle crucial de l'avocat dans la rédaction de la requête en exception d'inconstitutionnalité, qui exige de grandes qualifications juridiques". Il s'agit aussi, à travers ces ateliers, de "former les stagiaires aux techniques de rédaction de requêtes en exception d'inconstitutionnalité et de plaidoiries devant la Cour constitutionnelle". "Après les quatre ateliers de formation encadrés par des membres de la Cour constitutionnelle au niveau de la cour de Djelfa, relevant de l'ordre des avocats de la région de Médéa, ainsi qu'au niveau des barreaux de Mascara, d'Oran et de Constantine, des membres de la Cour constitutionnelle ont l'honneur de superviser, ce jour 28 novembre 2024, le 5e atelier de formation au profit des avocats stagiaires au niveau de l'ordre des avocats de la région de Ouargla".

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL: M. Zitouni préside une réunion préparatoire sur le lancement de la 2e phase

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, jeudi, une réunion de coordination consacrée aux préparatifs en prévision du lancement de la deuxième phase du Recensement économique national, indique un communiqué de ministère.

Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres centraux et des responsables de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), le ministre a écouté un exposé sur le plan et les objectifs de la deuxième phase du Recensement économique national, présenté par le chargé de gestion de la CACI, selon la même source. Cette deuxième phase vise à "créer une base de données nationale précise couvrant toutes les activités économiques qui permettra de connaître l'état réel et les capacités de production de l'économie nationale", a expliqué M. Zitouni, soulignant que cette opération "s'inscrit dans le cadre du programme de Monsieur le président de la République visant à bâtir une économie forte et diversifiée reposant sur la bonne gouvernance et la planification durable". Le ministre a en outre indiqué que la deuxième phase du Recensement économique national sera pilotée par la CACI, en coordination avec les services extérieurs du ministère et les secteurs concernés. Au terme de la réunion, M. Zitouni a insisté sur "la nécessité pour l'ensemble des acteurs économiques de concourir au succès de cette opération", conclut le communiqué. *Allal.B*



FINANCES:

2025, sera l'année du renforcement du processus de numérisation affirme le ministre

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé jeudi, à Blida, que 2025 sera l'année "du renforcement du processus de numérisation par excellence", amorcé par l'Algérie conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. En marge d'une visite de travail et d'inspection de plusieurs structures relevant de son secteur dans la wilaya de Blida, le ministre a déclaré que l'année 2025 "sera celle du renforcement du processus de numérisation par excellence, l'un des principaux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", soulignant que l'Algérie a "franchi des pas importants" dans ce domaine. Il a notamment cité le secteur des douanes qui a achevé la numérisation de ses services à 100%, et le secteur des impôts qui a franchi des étapes

importantes dans la numérisation. Ces avancées "profiteront directement au citoyen et faciliteront la tâche aux opérateurs économiques tout en les accompagnant". Évoquant les réalisations économiques du pays, qui occupe actuellement "la troisième position en Afrique", M. Faïd a affirmé que "l'Algérie, pourrait, d'ici 5 ou 6 ans, atteindre la première place, grâce à ses capacités et aux efforts conjoints".

Le ministre a également évoqué la loi de finance 2025 signée, dimanche dernier, par le président de République, relevant qu'elle prévoit plusieurs mesures visant à protéger l'économie nationale, à inciter les opérateurs économiques à l'investissement, à améliorer le pouvoir d'achat du citoyen, et à encourager le recours à l'e-paiement. Ces mesures, a-t-il dit, "s'inscrivent dans le cadre de la

modernisation des administrations algériennes, notamment les services relevant du ministère des Finances.

Lors de l'inauguration d'un complexe immobilier de la Société nationale d'assurance (SAA), comprenant une direction régionale, une agence commerciale, une plateforme numérique pour le traitement des dossiers des sinistres, ainsi qu'un centre de formation, le ministre a appelé les responsables du secteur à promouvoir la culture de l'assurance auprès des citoyens. Après avoir salué les réalisations de cette société, notamment la création d'une plateforme numérique pour le traitement des sinistres inaugurée lors de cette visite, M. Faïd a appelé au développement de nouveaux produits d'assurance et à la proposition de solutions innovantes pour répondre aux besoins croissants

du marché. Le ministre a en outre mis l'accent sur l'utilisation des technologies modernes, notamment numériques et sur l'intensification des conférences ouvertes en vue de sensibiliser la société à l'importance de l'assurance et à son rôle dans le développement économique.

Au cours de sa visite à Blida, le ministre a inspecté plusieurs structures relevant de son secteur, telles que la direction régionale des douanes, le centre des impôts d'Ouled Yaich, ainsi que le siège du contrôleur financier, où il a donné plusieurs directives.

Il a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts, d'accompagner les opérateurs économiques et d'améliorer l'accueil des citoyens dans le cadre d'une nouvelle approche de gestion des finances publiques axée sur les résultats. *Allal.B*

SONATRACH :

Hachichi évoque le partenariat avec une délégation de la société omanaise "OQ Exploration and Production"

Le Président directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi a reçu, dimanche à Alger, une délégation de haut niveau de la société omanaise "OQ Exploration and Production", avec laquelle il a évoqué plusieurs sujets liés au partenariat bilatéral, a indiqué un communiqué du groupe. Cette rencontre "fait suite aux conclusions du mémorandum de coopération signé le 24 avril 2024 dans la capitale omanaise, Mascate, entre Sonatrach et OQ Exploration and Production".

Dans le cadre de l'application de ce mémorandum, la délégation omanaise tiendra, du 24 au 28 novembre, une série de réunions techniques avec des représentants de Sonatrach, pour examiner les axes de partenariat, identifier les domaines d'investissement dans le secteur amont et établir une feuille de route détaillée pour l'exécution des clauses du mémorandum d'entente convenu, précise le communiqué. Lors de cette visite, la délégation omanaise pourra également "visiter les installations de

Sonatrach, et saisir cette occasion pour échanger les expertises et approfondir la coopération entre les deux parties". La société "OQ Exploration & Production" est l'une des filiales du Groupe omanais OQ Global Integrated Energy Company, opérant dans le secteur de l'énergie et présent dans 17 pays. Ses activités couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment l'exploration et la production du pétrole et du gaz, le raffinage et la pétrochimie, et la distribution et la commercialisa-

tion des produits finis dans plus de 80 pays du monde, selon la même source.

Le groupe Sonatrach, ajoute le communiqué, œuvre constamment à diversifier ses partenariats internationaux et à renforcer la coopération dans les secteurs du pétrole et du gaz, tout en mettant l'accent sur le développement de projets dans les énergies alternatives, dans le cadre de sa vision stratégique visant à s'adapter aux transformations mondiales du secteur de l'énergie.

LE MINISTRE DE L'ENERGIE, ARKAB : "Les recherches minières ont donné de bons résultats dans plusieurs wilayas"

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a fait savoir, jeudi, que le programme de recherches minières a donné, jusqu'à présent, "de bons résultats" dans plusieurs wilayas, en vue de la création de pôles industriels dans ces régions. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, et présidée par Monder Bouden, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Arkab a précisé que "plusieurs recherches sont en cours dans le cadre du programme national d'exploration minière couvrant 23 wilayas", annonçant la finalisation "de nombreuses études aux résultats positifs". Ces recherches ont également permis de découvrir des substances minérales imprévisibles, a-t-il ajouté, soulignant que les différentes opérations achevées et celles en cours, permettront de mettre à jour la carte minière et d'établir des pôles intégrant diverses industries de transformation associées. Répondant à une question d'une députée sur le programme de recherche minière à Sétif, M. Arkab a précisé qu'il prévoit plusieurs opérations dans cette wilaya et les wilayas voisines, notamment l'exploration polymétallique dans les zones de Hadra et Kaf Al-Afsa (Sétif), ainsi que la prospection du plomb, du zinc et du cuivre dans les régions d'Azouar et Beni Segoual (wilayas de Sétif et de Jijel) et la recherche de plomb et de zinc dans les secteurs de Boutaleb et les montagnes de Hodna (wilayas de Sétif, Bordj Bou Arreridj et Batna). Le secteur s'emploie à parachever les procédures d'autorisation au profit de l'Entreprise nationale des produits miniers non-ferreux et des substances utiles (ENOF), pour la réalisation d'une unité de production du concentré de zinc destiné à l'industrie métallurgique à Hammam Guergour (Bougaa-Sétif). Ce projet vient s'ajouter à la Mine de fer de Djebel Anini, actuellement exploitée par la société "SOMIFER", selon le ministre, évoquant la possibilité de l'extension de la mine à travers des opérations d'exploration dans les zones avoisinantes. Globalement, la situation des gisements miniers à Sétif fait état de l'existence de 97 permis d'exploitation de carrières et de mines, ainsi que de cinq permis d'exploration, ajoute le ministre. En réponse à une question d'un autre député, M. Arkab a affirmé que l'ENOF tend à exploiter le gisement de Boukhedema sis à Hammam Guergour (Bougaa-Sétif), dont les travaux d'exploration ont été achevés en février 2023, avec l'obtention de résultats encourageants quant à l'existence de réserves géologiques considérables du minerai de zinc". Et d'ajouter que l'ENOF a réalisé une étude de faisabilité technique et économique, pour déterminer les meilleures méthodes pour le traitement du minerai de zinc et constituer le dossier légal pour l'obtention du permis d'exploitation minière, "ce dernier étant en cours d'élaboration", a-t-il précisé. Répondant à une autre question d'un député sur les coûts des factures d'électricité et de gaz dans les régions des Hauts Plateaux et du Sud, M. Arkab a indiqué que le prix moyen du kilowattheure (1 kWh) en Algérie est l'un des plus bas au monde, soulignant que ces prix n'ont pas été révisés depuis 2016, et ce afin de fournir l'énergie à tous les citoyens à des prix accessibles, et de préserver leur pouvoir d'achat.

MASCARA : Commémoration du 192^e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader

La wilaya de Mascara a célébré, ce mercredi, le 192^e anniversaire de l'allégeance (Moubayâa) à l'Emir Abdelkader (27 novembre 1832) par une série d'activités riches et variées.

Les activités commémoratives ont été marquées par la participation du Conseiller du ministre de la Culture et des Arts, Ismaïl Yebrir, de deux représentants de l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, des walis de Mascara, Relizane et Saïda, ainsi que des présidents et membres d'assemblées populaires de plusieurs wilayas, telles qu'Oran, Relizane, Nâama, Touggourt, Saïda, Tiaret, Tlemcen et Mostaganem, ainsi que des représentants d'associations de Mascara et d'autres régions du pays. Dans son allocution, M. Yebrir a souligné que «l'Emir Abdelkader, en tant que combattant et stratège, a mené une lutte acharnée contre l'occupant français. Ses tactiques militaires continuent d'être étudiées dans le monde entier». Il a également mis en avant son rôle de précurseur des droits de l'Homme, affirmant que «les principes des droits de l'Homme, adoptés aujourd'hui par de nombreuses nations, trouvent leurs racines dans les idées et les actions humanitaires de l'Emir». Et d'ajouter: «Les Algériens sont les dignes héritiers de l'Emir, une lignée que l'Emir Abdelkader et les moudjahidines de la première heure ont perpétuée, relevant que l'Algérie s'inspire grandement, aujourd'hui, des principes et des positions du fondateur de l'Etat algérien moderne, qui a une présence remarquable dans l'histoire moderne du pays». De son côté, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a souligné l'importance de cette commémoration organisée sous l'arbre historique «Ederdara», symbole de la première allégeance, comme une passerelle entre les générations et une preuve de l'engagement de l'Etat à préserver l'héritage de l'Emir. Les cérémonies ont débuté par une visite au siège de l'administration et au tribunal de l'Emir Abdelkader à Mascara, où une



exposition retraçant la vie et la lutte héroïque du fondateur de l'Etat algérien moderne a été inaugurée. Au même endroit, une visite de la mosaïque antique a été organisée, sous l'égide de la direction locale des biens culturels protégés. Par ailleurs, une caravane, réunissant une centaine de jeunes, a également été lancée au cours de laquelle des sites historiques de la résistance de l'Emir contre l'armée coloniale française ont été visités. Parmi les lieux visités figurait la mosquée historique de la «Moubayâa» à Mascara, où un exposé a été donné sur le projet de sa restauration, un projet inscrit, signale-t-on, dans le cadre du programme du ministère de la Culture. Sur le site historique de Dardara, dans la commune de Ghriss, des expositions variées ont été présentées, mettant en lumière des objets personnels, des armes de l'Emir et des reproductions d'œuvres artistiques le représentant. Des institutions publiques et des musées tels que le Musée National de l'art Islamique de Tlemcen et le Musée « Ahmed Zabana » d'Oran ont également contribué à cette initiative avec des affiches

et des documents historiques. Parmi les activités artistiques, des spectacles de fantasia ont été présentés par l'association équestre « Emir Abdelkader » de la commune d'El-Beniane, accompagnés d'une pièce de théâtre intitulée Al-Moubayâa produite par le théâtre régional de Mascara «Bachir Zahaf». Par ailleurs, un hommage a été rendu à l'archéologue Abdelkader Dahdouh, lauréat du prix du meilleur ouvrage scientifique en archéologie dans le monde arabe pour son livre «La monnaie de l'Emir Abdelkader». Le programme a également inclus des visites à des sites historiques comme Zmalet El Emir (capitale itinérante de l'Emir) à Sidi Kada et la Zaouia de Sidi Mohieddine à El-Guetna, lieu de naissance de l'Emir, où une cérémonie religieuse avec récitation du Coran a été organisée. Pour rappel, le premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader, sous l'arbre de Dardara, le 27 novembre 1832, constitue un moment clé dans l'histoire de l'Algérie. Il marque le début de la fondation de l'Etat algérien moderne et de la résistance contre l'occupation française. **Mokhtari.M**

TIMIMOUN / PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'INVESTISSEMENT : Quatre sites retenus pour promouvoir l'investissement à Timimoun

Quatre sites devant servir d'assiettes aux projets d'investissement ont été retenus dans la wilaya de Timimoun, dans le cadre de la promotion de l'investissement, a-t-on appris mardi des responsables du guichet unique local de l'investissement relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Ces sites, appelés à être accordés aux porteurs de projets ayant postulé via la plateforme numérique de l'investissement, totalisent une superficie de plus de 46.480 m², réservés à des projets de structures de la formation professionnelle (15.000 m²), un complexe touristique (10.000 m²) et une unité de fabrication de céramique (1.485 m²) dans la commune de Timimoun, en plus d'un projet d'abattoir sur 20.000 m² dans la commune d'Ougrout, a détaillé le directeur du guichet unique, Abdelmadjid El-Fedda. Les assiettes foncières délimitées à travers la wilaya de Timimoun sont proposées via la plateforme numérique de l'investissement,

aux promoteurs désirant monter des projets, qui bénéficieront, outre le terrain, de facilités et avantages d'accompagnement jusqu'à la concrétisation de leurs projets, a-t-il expliqué. Les postulants ont un délai d'un mois (12 novembre - 12 décembre) pour le dépôt de leur dossier pour bénéficier de ces terrains, récupérés dans le cadre de l'assainissement foncier, a indiqué le responsable du guichet unique ajoutant qu'un délai ne dépassant pas les 15 jours est ensuite fixé pour l'examen et le traitement de leurs dossiers. L'ouverture de la plateforme numérique de l'investissement s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant l'encouragement des jeunes à monter des micro entreprises ainsi que la promotion de l'investissement générateur de richesses et d'emplois, notamment au niveau des nouvelles wilayas en quête de projets multisectoriels pour contribuer à l'impulsion de la dynamique économique, locale et nationale, a conclu M. Fedda.

Des bus de transport scolaire et des équipements affectés aux zones enclavées d'Adrar



Une flotte de 8 bus et un lot de camions, de citernes et d'autres équipements, ont été remis jeudi à certaines communes de la wilaya d'Adrar. S'exprimant lors de la cérémonie de remise de ces équipements, qui a eu lieu au siège de la wilaya, le wali d'Adrar, Ali Bouguerra, a mis l'accent sur l'entretien et la maintenance des équipements en vue de leur bonne exploitation. Ces équipements consistent, outre les

bus scolaires, en des camions et des citernes remis à l'établissement public de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) et à l'antenne locale de l'Office national de l'assainissement (ONA) pour améliorer le service public. Cette première opération de renforcement des équipements devra être suivie d'un autre lot similaire destiné aux communes restantes de la wilaya.

Hausse des accidents de la route à Tipasa

Les routes de la wilaya de Tipasa enregistrent de plus en plus d'accidents ces derniers temps et l'imprudence des conducteurs est souvent signalée par les services de la sécurité. Cette semaine encore, les axes routiers de la wilaya ont enregistré d'autres cas d'accidents.

multiples blessures
Dans la ville de Tipasa, plus précisément sur l'axe routier communément appelé route du stade, un accident de la route s'est survenu, faisant une victime de sexe masculin souffrant de multiples blessures. Il s'agit d'une collision entre une voiture et une moto. Pris en charge par la Protection civile qui lui a prodigué les premiers soins, la victime a été par la suite évacuée à l'hôpital Abdelkader Tagzaït de la ville du chef-lieu de wilaya. Un autre accident de la circulation s'est produit dans la

commune de Tipasa, plus précisément au niveau du pont menant à Chenoua où deux véhicules sont entrés en collision, faisant trois blessés de sexe masculin. Immédiatement après, une équipe du poste avancé de Chenoua de la Protection civile est intervenue pour secourir les trois victimes qui ont été évacuées à l'hôpital de Tipasa.

Des statiques macabres
La veille, soit le vendredi, deux accidents ont été enregistrés au niveau de la voie express reliant Bou Ismaïl à Tipasa. Selon la Protection civile de la wilaya, les deux accidents qui se sont produits presque simultanément à hauteur de la commune de Bou Ismaïl. Le premier, une collision entre deux véhicules sur le tronçon Bou Ismaïl vers Tipasa et le deuxième, également deux voitures, dans l'autre sens.

BOUMERDES : Hausse de 19% de la production de miel

Une hausse de 19 % a été enregistrée dans la production de miel (toutes variétés confondues) durant la saison agricole 2023/2024 à Boumerdes, comparativement à la campagne écoulée, a-t-on appris, ce mardi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). «Cette année, la production de miel a été estimée à 1.210 qx, contre seulement 1.017 qx durant la campagne écoulée», a indiqué à l'APS, la cheffe du service des statistiques à la DSA, M'rabet Zahra,

en marge de la 9^e édition du Salon national du miel et des produits de la ruche, vert dimanche au centre-ville de Boumerdes. Elle a expliqué cette augmentation dans la production de miel par la hausse du rendement de la ruche qui est passé de 2,7 kg la saison dernière, à 3,5 kg par ruche durant l'actuelle saison. A cela s'ajoutent la réduction du nombre des incendies et des conditions climatiques propices durant la période d'enruchage et de récolte du miel

(juillet et août). Cette amélioration de la production s'est accompagnée d'une « certaine » stabilisation des prix du miel, fluctuant actuellement entre 3.000 et 5.000 DA/kg, ont assuré nombre d'apiculteurs et de producteurs de miel participant à cette manifestation. Une trentaine d'exposants, entre apiculteurs et opérateurs du domaine, issus de huit (8) wilayas, prennent part à ce Salon du miel, qui se poursuivra jusqu'au 3 décembre prochain.

TIARET : Un projet pour mobiliser les ressources en eau

Lors d'une récente visite à la station de pompage de Bouchekif, le directeur des Ressources en Eau (DRE) de Tiaret, Aïssani Laïd, a informé le chef de l'exécutif de wilaya des défis et contraintes rencontrés dans la mise en œuvre du projet. En effet, des contraintes d'approvisionnement en canalisations de diamètre 700 de type PRV (polyvinyle chloré) ont été signalées. Ces canalisations sont rares sur le marché, et la seule entreprise capable de les

produire, située à M'Sila, n'arrive à fournir qu'un kilomètre par jour, ce qui ne suffit pas à répondre à la demande. À ce jour, le projet progresse lentement, avec seulement six kilomètres de canalisations posées depuis son lancement. Selon le DRE de Tiaret, les problèmes d'approvisionnement ont considérablement ralenti l'avancement des travaux. Il est proposé la création d'une agence dédiée spécialement aux transferts des eaux, semblable à

l'Agence nationale des barrages et à l'Agence nationale des ressources hydrauliques. Cette nouvelle agence pourrait intervenir là où cela est nécessaire. Le projet de transfert des eaux d'Adjrmaya s'étendra sur un tracé linéaire de 350 kilomètres, incluant trois stations de pompage et des réservoirs d'une capacité totale de plus de 50.000 m³. Il alimente dix communes, dont Tiaret, qui sera connectée par 127 kilomètres de canalisations.

PRÉVENTION DU CANCER DU POUMON: Le CHU de Beni-Messous ouvre une consultation d'aide au sevrage tabagique

Le service de Pneumologie du CHU "Issad Hassani" de Beni-Messous (Alger), ouvrira, dès la semaine prochaine, une consultation d'aide au sevrage tabagique, afin d'accompagner les patients souhaitant arrêter de fumer, a indiqué, jeudi, son responsable, le Dr Abdelhak Bougherara.

Cette nouvelle consultation sera "opérationnelle à raison d'une fois par semaine et prendra en charge les patients qui souhaitent arrêter de fumer, en les accompagnant pendant leur sevrage tabagique", a précisé le Dr Bougherara, lors de la rencontre de sensibilisation sur le cancer du poumon, organisée dans le sillage de "Novembre bleu", dédié à la lutte contre les cancers du poumon et de la prostate. Il a fait savoir que la décision d'arrêter de fumer doit être un "acte volontaire", expliquant que le suivi des patients sera "personnalisé, après évaluation du niveau de leur dépendance à la nicotine et qui déterminera la forme de traitement à préconiser". Précisant que la période de sevrage tabagique peut durer, selon les cas, jusqu'à deux ans, le spécialiste a indiqué qu'il (sevrage) peut se faire au moyen, entre autres, de thérapie cognitive et



comportementale (TCC), ou de médicaments de substitution à la nicotine comme les patches, pastilles, sprays. Le Dr Bougherara a mis en garde à ce propos, contre le recours à la cigarette électronique pour laquelle "il n'existe pas suffisamment de recul pour en attester l'efficacité". Abordant l'aspect lié à la prévention contre le cancer du poumon, le Dr Sofiane Khaled, oncologue-médical au même service, a conseillé pour sa part, de "ne pas commencer à fumer, car il est plus difficile d'arrêter une fois habitué, notamment pour les personnes devenues addictives à la cigarette". Il a plaidé, à ce propos, pour la multiplication des actions de sensibilisation contre le tabac, particulièrement en milieu scolaire, et déploré le non respect dans beaucoup de cas, de la réglementation interdisant la cigarette dans les espaces et établissements publics. **Kheira.M**

TIZI OUZOU:

29 services spécialisés au nouveau CHU

29 services hautement spécialisés sont inscrits dans le programme médical du nouveau centre hospitalo-universitaire (CHU) 500 lits de Tizi-Ouzou. «Avec ce programme des 29 services, on pourra dire avec fierté que la prise en charge des besoins de toute la population de la wilaya seront satisfaits et nous n'aurons plus recours à des évacuations vers d'autres structures notamment celles de la capitale, Alger», lance Farid Salmi, le directeur local de la santé et de la population (DSP).

Un service d'oncologie et de radiothérapie pour soulager le CAC

«Ces 29 services regroupés dans 08 pôles et éclatés en 39 unités ont fait l'objet d'un programme médical très cohérent conçu par la DSP, en collaboration avec une

équipe de professeurs spécialistes et experts dans les différentes chaires médicales et chirurgicales», ajoute Farid Salmi. Par ailleurs et s'agissant de la pathologie oncologie-cancéreuse, bien qu'un EHS existe avec le Centre Anti-Cancer (CAC) de Draa Ben Khedda, le DSP nous a confié qu'«avec la permission du ministère de la santé, un service d'oncologie et radiothérapie a été injecté, un service doté de 3 bunkers pour l'installation des accélérateurs linéaires de particules avec une vision prospective pour la prise en charge des besoins futures, en la matière, de nos populations pour une meilleure prise en charge du nombre croissant de cas de cancers enregistrés annuellement». Ce qui fera du nouveau CHU de Tizi-Ouzou un véritable pôle de soins au grand bonheur des malades de la wilaya.

Les terrassements pratiquement achevés

Pour rappel, le nouveau CHU 500 lits s'inscrit dans le programme du président de la République Abdelmadjid Tebboune qui, lors de sa visite dans la wilaya de Tizi Ouzou, le 11 juillet dernier, avait procédé à la pose de la première pierre de ce projet. Un projet qui devrait, selon les instructions du premier magistrat du pays, être livré d'ici la fin du premier trimestre 2025. Doté d'une première enveloppe de 10 milliards de DA, ce projet, implanté au pôle d'excellence sur 18,5 ha, constituera la pierre angulaire pour asseoir une carte sanitaire intégrée et homogène de la wilaya et sera au sommet de la pyramide des soins dans la wilaya.

ANNABA:

Campagne de sensibilisation et de dépistage des maladies chroniques

Le cœur de cette opération réside dans le déploiement d'une unité médicale mobile équipée pour répondre aux besoins divers des habitants, offrant un éventail impressionnant de services. Le Cours de la Révolution, la plus importante place publique de la ville d'Annaba, s'est transformé depuis avant-hier en un véritable espace de prévention et de soin. Sous l'impulsion du wali Abdelkader Djellaoui, la campagne de sensibilisation au dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle a été lancée en grande pompe, marquant une étape cruciale dans la lutte contre les maladies chroniques. Organisée en partenariat entre la direction de la santé de la wilaya, l'association «Lamsa Douctour» et le ministère de la Santé, cette initiative de trois jours met en lumière une collaboration exemplaire. Le wali, visiblement impressionné par la qualité des installations et des dispositifs déployés, a salué l'ampleur et le professionnalisme de cette manifestation: «Ces efforts reflètent une volonté claire d'aller au-devant des besoins de la population. Il est essentiel de maintenir cette dynamique pour garantir un accès équitable à la santé.» Le cœur de cette campagne réside dans un dispositif inédit: un clino-mobile, une unité médicale mobile équipée pour répondre aux besoins divers des habitants. Cette structure itinérante offre un éventail impressionnant de services, incluant des consultations ophtalmologiques, cardiologiques, des analyses en laboratoire et même des examens d'imagerie médicale. Les habitants peuvent également y recevoir des vaccinations, renforçant

l'aspect préventif de cette initiative. Avec pour objectif d'atteindre 12 000 habitants en seulement trois jours, cette campagne mobilise un personnel qualifié, composé de médecins, biologistes et aides-soignants. Ces professionnels ne se contentent pas de réaliser des dépistages, mais s'emploient également à sensibiliser le public aux risques liés aux maladies chroniques, un volet essentiel pour réduire leur incidence à long terme. «Franchement, je ne m'attendais pas à une initiative aussi complète. À mon âge, 72 ans, on finit par éviter les hôpitaux à cause des déplacements fatigants. Mais là, tout est venu vers nous! J'ai été très bien accueilli, on m'a mesuré la tension, fait un examen des yeux, et même une prise de sang pour vérifier mon diabète et mon cholestérol. Les médecins m'ont expliqué comment mieux gérer ma santé au quotidien, avec des conseils sur l'alimentation et l'activité physique. Je me sens pris en charge et écouté, et ça fait toute la différence. Je remercie vraiment ceux qui ont organisé tout ça, c'est une belle preuve de respect pour les anciens comme moi», a affirmé un des habitants ayant été pris en charge par le personnel médical sur place. Présent sur le lieu de la manifestation, Dr Nacer Damèche, directeur de la santé de la wilaya d'Annaba, a tenu à souligner l'importance stratégique de cette initiative: «Le ministère de la Santé place la prévention au cœur de ses priorités, et la wilaya s'inscrit pleinement dans cette vision. Aller directement vers les populations, c'est une démarche innovante et nécessaire.»

L'OMS appelle à renforcer la vigilance contre la Grippe aviaire



L'Organisation onusienne de la santé (OMS) a appelé jeudi la communauté internationale à renforcer sa surveillance face à la grippe aviaire. Cette alerte survient après un 1^{er} cas détecté chez un enfant aux Etats-Unis d'Amérique. «Nous avons constaté (...) un nombre croissant d'infections humaines par le virus H5N1 dans le monde entier, pas seulement aux Etats-Unis, au cours des dernières années», a déclaré Maria Van Kerkhove, l'épidémiologiste qui dirige le Département Prévention et

préparation aux épidémies et pandémies de l'OMS, en conférence de presse. «Ce dont nous avons vraiment besoin au niveau mondial, aux Etats-Unis et ailleurs, c'est d'une surveillance beaucoup plus étroite des animaux, des oiseaux sauvages, des volailles, des animaux connus pour être touchés par l'infection, notamment les porcs et les vaches laitières, afin de mieux comprendre sa propagation chez ces animaux», a-t-elle indiqué. La grippe aviaire A (H5N1) est apparue pour la 1^{ère} fois en 1996 mais, depuis 2020, le nombre des foyers

chez les oiseaux a explosé et un nombre croissant d'espèces de mammifères ont été touchées. Des cas d'infection ont ainsi été détectés, mars dernier, dans plusieurs troupeaux de vaches laitières à travers les Etats-Unis. Les autorités sanitaires américaines estiment que le risque posé par le virus pour la santé publique est faible, mais ce risque est toutefois plus élevé pour les personnes exposées sur leur lieu de travail à des animaux d'élevage, notamment des vaches laitières, etc. Vendredi dernier, les autorités sanitaires

américaines ont annoncé qu'un enfant avait été testé positif à la grippe aviaire, une première aux Etats-Unis. «En incluant ce cas le plus récent, 55 cas humains de grippe aviaire (de sous-type) H5 ont été signalés aux Etats-Unis en 2024», selon les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC). Tous sauf 2 ont eu «une exposition connue à des animaux infectés», a précisé Mme Van Kerkhove. Elle a appelé la communauté internationale à «redoubler d'efforts pour réduire le risque d'infection entre animaux, vers de nouvelles espèces et vers l'homme», grâce notamment aux dépistages et aux équipements de protection pour les travailleurs professionnels qui pourraient être exposés au virus. «Nous devons nous assurer qu'elles ont accès aux soins, afin d'atténuer toute propagation potentielle», a-t-elle dit. La responsable, qui a piloté la réponse technique de l'OMS face au Covid-19, a souligné «l'importance des efforts de préparation pour nous préparer à l'éventualité d'une pandémie de grippe».

MAITRE BENBRAHAM : « Des avocats français souhaitent délocaliser en France le procès contre Daoud »

L'avocate Fatima Zohra Benbraham a révélé ce jeudi que des avocats français sont en train de tout mettre en œuvre pour délocaliser, en France, le procès opposant l'auteur Kamel Daoud à sa cliente, Saâda Arbane.

Une frange d'avocats français est en train de me contacter pour me demander de délocaliser le procès en France. C'est un véritable scandale », s'est indignée Me Benbraham lors de son passage dans l'émission « L'invité du Jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. « Je suis en train de leur répondre, les uns après les autres, en leur demandant s'ils sont de véritables avocats, des professionnels du droit, ou alors des politiciens habillés en robe d'avocat », a-t-elle ajouté. Jeudi dernier, Mme Benbraham a annoncé qu'une procédure judiciaire est engagée à l'encontre de Kamel Daoud et de sa femme. Deux plaintes ont été déposées au tribunal d'Oran pour violation du secret professionnel, diffamation des victimes du terrorisme et violation de la loi sur la réconciliation nationale. Saâda accuse Daoud d'avoir volé son histoire pour écrire pour dernier roman « Houris » et sa femme, psychiatre, chez qui elle consulte depuis près de 10 ans.

La nationalité d'origine prime
Selon Mme Benbraham, ces avocats ont formulé cette demande sous prétexte que Daoud est titulaire de la nationalité française. Une nationalité qui, d'ailleurs, n'a pas été demandée, mais octroyée par les plus hautes autorités françaises. « Daoud n'a jamais demandé la nationalité française, elle lui a été octroyée par décret présidentiel. Cela veut dire que le président Macron lui a donné la nationalité en pensant bien qu'un jour il en aura besoin », indique l'oratrice. L'avocate de Saâda Arbane enchaîne en expliquant que dans ce cas de figure, la nationalité qui prime, c'est la nationalité d'origine et non pas la nationalité acquise. « Ce Daoud est algérien



de père en fils, c'est donc une nationalité d'origine et non pas une nationalité octroyée. Il n'a jamais demandé la déchéance de sa nationalité et l'Algérie n'a jamais déchu un citoyen algérien de son droit de nationalité », a-t-elle rappelé. Poursuivant son intervention, Me Benbraham a révélé encore que les avocats qui ont pris attache avec elle, ont également contacté sa cliente pour tenter de la convaincre afin que le procès se passe à Paris (France) et non pas à Oran. « Si nous allons passer devant un juge français, qui n'a aucune possibilité d'accéder au dossier, il va clôturer le dossier faute de preuves et l'affaire sera morte », prévient l'avocate.

Le dossier médical a disparu
En attendant la convocation de Kamel Daoud et de sa femme pour la tenue du procès à Oran, là où tous les faits se sont déroulés, notamment l'écriture du livre, il semblerait bien que le dossier médical de Saâda Arbane a disparu. « Apparemment le dossier médical a disparu. Vraisemblablement, la femme de Daoud a pris les documents pour les remettre à son mari et n'ont pas été restitués à l'hôpital par la suite. Le juge d'instruction va enquêter pour savoir quand, pourquoi et comment ce dossier est parti », nous apprend l'invité de la Chaîne 3 avant de poursuivre « L'hôpital risque de se constituer partie civile contre madame Daoud, qui

était fonctionnaire dans cet établissement. C'est un fait extrêmement grave, car c'est un vol de documents administratifs puni par la loi ». Dans le souci d'avoir une meilleure visibilité sur cette affaire, Me Benbraham affirme avoir tenté d'entrer en contact avec Kamel Daoud et sa femme, pour avoir leur version de l'histoire, toutefois, personne n'a répondu à ses sollicitations. « Depuis que j'ai fait éclater ce dossier et que j'ai apporté toutes les preuves, personne d'entre eux n'a répondu. Et qui ne dit rien consent. Cela veut dire que nous sommes sur le bon chemin. Nous allons dans le sens du droit et du droit simplement », a conclu Mme Benbraham. **Souad.S**

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, REKHROUKH: « L'entretien des routes, une priorité du ministère lors de la prochaine phase »

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a affirmé, jeudi, que son département ministériel accordera, lors de la prochaine phase, une priorité à l'entretien des routes afin de les préserver et de réduire les coûts des interventions de réhabilitation. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par M. Monder Bouden, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Rekhroukh a précisé que son département ministériel "donnera la priorité à l'entretien des routes lors de la prochaine phase et que les efforts seront concentrés sur ces interventions", relevant que le retard dans l'entretien des routes entraîne une augmentation significative des coûts de ce type d'opérations. Avec une longueur dépassant les 144.000 km, l'Algérie dispose, aux côtés l'Afrique du Sud, du plus grand réseau routier en Afrique, a-t-il fait savoir, soulignant la nécessité d'entretenir au moins "10% de ce réseau chaque année". Dans ce cadre, le ministère des Travaux publics, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, s'attèle à la réhabilitation des routes communales



"qui représentent 50% du réseau routier national, et n'ont pas bénéficié de travaux d'entretien depuis une longue période". La préparation et la gestion des programmes concernant les routes communales relèvent des services du ministère de l'Intérieur, tandis que le rôle du secteur des Travaux publics se limite à une assistance technique. Pour améliorer la qualité des opérations de maintenance et de développement des routes, M. Rekhroukh a révélé qu'un texte réglementaire est en cours de préparation. Celui-ci imposera la soumission de toutes les études relatives à ces opérations à l'examen par l'Organe national de contrôle technique des travaux publics (CCTP). Concernant la situation de la Société Algérienne des tra-

vaux routiers (ALTRO) à Skikda, filiale du groupe d'infrastructure de travaux publics maritimes (GITRAMA), le ministre a affirmé qu'il "n'était pas question d'abandonner cette société qui a bénéficié de plusieurs projets afin de retrouver sa viabilité". Une réflexion est en cours pour réorganiser la société. Par ailleurs, le ministère a programmé plusieurs projets visant à réhabiliter et développer le réseau routier dans plusieurs wilayas, notamment à travers des travaux de dédoublement des routes, la réalisation d'échangeurs et de carrefours, a indiqué le ministre en réponse aux députés. Ainsi, dans la wilaya de Mila, des études sont en cours pour le dédoublement de la RN79 reliant Ferdjioa aux limites

de la wilaya de Constantine, en passant par 15 communes. Ce projet figure parmi les priorités du secteur, a relevé le ministre. Dans la wilaya d'Oran, des projets ont été lancés pour désengorger le trafic routier sur le CW46 au centre ville de Hassi Bounif, ainsi que l'enregistrement d'un projet au titre du budget de la wilaya, pour relier la 4e rocade à la 5e rocade. Le ministère des Travaux publics, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, prévoit de proposer l'inscription d'une opération de réalisation du tronçon restant de la route reliant la commune de Boughrara Saoudi (Oum El Bouaghi) à la commune de Chemora (Batna). En ce qui concerne les projets de travaux publics dans la wilaya de Skikda, M. Rekhroukh a souligné qu'aucun "projet lié à son secteur dans cette wilaya n'a été gelé", rappelant les réalisations des dernières années, les projets en cours et ceux programmés dans le cadre du plan triennal 2025-2027, à l'instar du raccordement de Collo à l'autoroute est-ouest. Dans la wilaya de Médéa, le ministère œuvre à la réhabilitation de la RN160 sur une distance de 79 km, tout en proposant des travaux de renforcement sur un tronçon de 6 km. **Bouchra.M**

15 ALGÉRIENS SUR 1.000 SONT DES DONNEURS DE SANG: La collecte de dons de sang se poursuit au niveau national

La collecte de dons de sang se poursuit toujours en Algérie, affirme mercredi à Alger le directeur de la communication auprès de l'Agence nationale du sang. Entreprises, universités, centres de transfusion sanguins, corps constitués continuent d'accueillir les équipes médicales et paramédicales chargées de cette mission de grande importance pour les malades. «Durant le 1er semestre de 2024, il a été collecté 355.000 poches, une hausse de 5,5% par rapport à la même période de 2023. Il est vrai que les quantités de sang collectées évoluent chaque année, mais les efforts de sensibilisation de nos concitoyens pour offrir un peu de ce liquide vital pour des milliers de malades doivent être multipliés et soutenus», affirme le directeur de communication à l'Agence nationale du sang (ANS), Dr Sofiane Kerri.

«Les Algériens sont à 70% des groupes A+ et O+»

Dans ce sillage, selon le même responsable, il s'agit aussi de répondre aux besoins des patients atteints de maladies lourdes, comme les cancers. «Ces malades nécessitent des transfusions régulières, le long de l'année et c'est vital pour leur prise en charge. Les urgences médicales sont également de grands consommateurs des produits sanguins ainsi que les maternités. Ces chiffres en augmentation reflètent à ce titre l'évolution de la demande mais aussi des quantités récoltées», ajoute encore Dr Kerri. Les actions relatives à la collecte des dons de sang doivent être constantes et permanentes pour diverses raisons. «Le stockage des produits sanguins doit répondre à des durées limitées de conservation. Les globules rouges peuvent être stockés pendant 40 jours et les plaquettes ne dépassent pas les 4 jours d'où la complexité du stockage et de la disponibilité des composants. Il est question également d'alimenter les structures de santé», explique Dr Kerri. La disponibilité du sang fait face à la rareté de certains groupes sanguins en particulier de rhésus négatifs. «Les Algériens sont à 70% des groupes A+ et O+. Par conséquent, des groupes sanguins sont très rares notamment de rhésus négatif. Toutes ces difficultés sont à surmonter en maintenant les campagnes de dons de sang d'une manière régulière», note-t-il.

15 Algériens sur 1.000 sont des donneurs de sang

Pour sa part, le président de la Fédération algérienne des donneurs de sang, Dr Abdelmalek Sayeh, fait savoir que la culture du don de sang doit être inculquée à tous. «En Algérie, les indicateurs à ce sujet sont satisfaisants. 15 habitants sur 1.000 sont des donneurs de sang, un taux convenable en comparaison à d'autres pays africains. Nos concitoyens sont généreux et n'hésitent pas à aller faire un don pour un proche, un ami et pour les malades dans le besoin», soutient-il. Enfin, selon Dr Sayeh, les actions de la Fédération visent à garantir la disponibilité, en tout temps et en tout lieu du sang, en quantité et en qualité, en se rendant à l'hôpital. «Je salue l'apport efficace et vital des donneurs de sang. Leurs générosité et altruisme sauvent des milliers de patients», conclut-il.

COUPE DE LA CAF - PHASE DE POULES : Très bonne entame des Algériens

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football (CAF), à savoir, le CS Constantine et l'USM Alger, ont réussi, mercredi, leurs premières sorties en phase de poules de l'épreuve continentale. Versé dans le groupe A, le CSC s'est imposé en déplacement face au voisin tunisien du CS Sfaxien (0-1).

Dans ce derby Maghrébin, les Sanafir se sont tournés vers leur capitaine, Dib (81'), pour empocher le gain de la partie et assurer une bonne entame. Pour sa part, l'USMA n'a fait qu'une bouchée de la formation botswanaise d'Orapa United (6-0), au stade du 5 Juillet 1962 d'Alger. Le festival offensif des Rouge et Noir a débuté très tôt dans ce match avec un doublé de Belkacemi (4e, 15e). Ce dernier a été imité par la suite par Redouani (34e) et le Nigérian, Wale Musa Alli (45e+1e) bouclant ainsi la première mi-temps sur le score de 4 buts à 0. Dès le retour des vestiaires, Lamara (48') est allé de son petit but, alors que Merili a corsé l'addition à la 71e minute portant ainsi l'estocade à 6 buts à 0. Pour leur deuxième sortie, prévue dimanche 8 décembre, le CSC sera l'hôte des Tanzaniens de Simba SC, tandis que l'USMA sera en déplacement au Sénégal pour donner la réplique à l'équipe de Ja-raaf.



LNFA:

Huis clos pour l'USC, le HBCL et le GCM

L'US Chaouia, le HB Chelghoum-Laid (Centre-Est) et le GC Mascara (Centre-Ouest) ont écopé chacun d'un match à huis clos, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA). L'USC a été sanctionnée d'un match à huis clos et 50.000 DA d'amende pour « jets de projectiles dans les tribunes avec dommage physique », précise la LNFA dans un communiqué publié sur son site officiel.

3 matchs de suspension pour Benchinou de la JS El Biar

Le club devra en outre s'acquitter d'une seconde amende de 10.000 DA d'Amende pour « utilisation des fumigènes dans les tribunes sans dommage physique par leur supporters ». Le HBCL a été sanctionné d'un huis clos et 50.000 DA pour « jets de projectiles dans les tribunes avec dommage physique », selon la même source. Quant au GCM, il a écopé d'un match à huis



clos plus de 100.000 DA pour « jets des projectiles sur le terrain sans dommage physique par leurs supporters » (3e infraction). Il est condamné également à payer une amende 20.000 DA pour «

conduite incorrecte de l'équipe ». D'autre part, la commission de discipline de la LNFA a infligé trois matchs de suspension et 25.000 DA d'amende au joueur de la JS El Biar Mohamed Benchinou pour « voie de fait envers adversaire ». Les joueurs Maaziz Abdelmadjid (Skaf Khemis meliana), Berkat Oussama (NRB Teleghma) et Lalaoua Hicham ont été condamnés à deux matchs de suspension fermes. Le premier pour « jeu brutal », le deuxième pour « insulte envers adversaire » et le troisième pour « faute grossière ». La commission de discipline de la LNFA a sanctionné l'ESM Koléa de deux amendes, la première de 50.000 DA et la seconde de 10.000 DA pour « conduite incorrecte de l'équipe » et pour « jets des projectiles sur le terrain sans dommage physique par leurs supporters ».



Yacine Louail a été réélu à la tête de la Fédération algérienne d'athlétisme. L'assemblée générale électorale de la FAA a eu lieu hier matin, au complexe sportif de Tikjda. Trois candidats étaient en course pour le poste de président, après le retrait à la dernière minute de Mourad Mahour-Bacha. Lors de ce scrutin à liste, Sur un total de 75 voix exprimées, Yacine Louail a récolté la majorité écrasante avec un total de 44 voix, contre 28 pour l'ancien président de la Fédération Amar Bouras et 3 seulement pour Mourad Benslimani, de la Ligue de Médéa. Une enveloppe a été par ailleurs annulée. Les membres de l'AG ont aussi procédé à l'élection du Bureau fédéral, composé de sept membres dont une femme, conformément aux directives du ministère des Sports (MJS).

CAN-2024 FÉMININE/ALGÉRIE:

Séance d'entraînement en présence de toutes les joueuses

La sélection algérienne féminine de football dames a effectué mardi une double séance d'entraînement au Centre technique national de Sidi Moussa, en présence de toutes les joueuses, en prévision de la double confrontation amicale contre l'Ouganda, dans le cadre de la préparation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine (CAN-2024), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué. Le matin, les coéquipières de Wissem Bouzid ont eu droit à un travail physique à la salle de gym, avant de toucher le ballon lors de la séance programmée l'après-midi sur l'une

des pelouses du centre de Sidi Moussa, qui fut consacrée exclusivement au volet technico-tactique, précise la FAF. Cette troisième séance depuis le début du stage a vu la présence de l'ensemble de l'effectif convoqué pour ce regroupement. Elle a été précédée d'une zone mixte où les joueuses Ikram Bahri, Ghoutia Karchiouni, Aïcha Hamideche et Laura Muller Taleb ainsi que le sélectionneur national, Farid Benstiti, ont répondu aux questions des journalistes présents. En effet, sur les 24 joueuses convoquées par Benstiti, 19 évoluent à l'étranger, notamment, en France, en Italie, en Suède, en Arabie



saoudite et aux Emirats arabes unis. Les deux matchs amicaux contre l'Ouganda sont prévus les 27 et 30 novembre courant (16h00), au stade Mustapha Tchaker de Blida et serviront de préparation en prévision de la phase finale de la CAN féminine, prévue en juillet prochain. "Les

Vertes" avaient disputé deux matchs amicaux en octobre dernier face au Nigeria à Lagos, ponctués par deux défaites. L'Algérie avait validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux matchs s'étaient joués au Stade Olympique du 5-Juillet (Alger). Le sélectionneur national Farid Benstiti a estimé que l'Algérie a hérité d'un tirage au sort favorable, dans la Coupe d'Afrique des Nations 2024 (décalée à 2025), qui a placé la sélection dans le Groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana.

CAN-2024 DAMES :

L'Algérie s'impose face au Cap-Vert (20-16)

La sélection algérienne féminine de handball seniors s'est imposée devant son homologue du Cap-Vert sur le score de 20 à 16 (mi-temps : 11-6), pour le compte de la première journée (Gr.A) des Championnats d'Afrique des nations (CAN 2024 dames), disputée, ce mercredi à Kinshasa en RD Congo. Dans l'autre match de cette pre-

mière journée inaugurale (Gr.A), la sélection sénégalaise a largement pris le dessus sur le Kenya 39 à 9 (mi-temps : 22-3), alors que l'Egypte affrontera dans l'après-midi (17h00) le Congo. Pour le compte de la deuxième journée du Tour préliminaire prévue jeudi, les coéquipières de la meilleure joueuse du match Naili Youssa af-

fronteront l'Egypte (17h00), avant de poursuivre leur aventure continentale face au Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre) et le Kenya (3 décembre). Le Groupe B est composé de l'Angola, de la RD Congo, de la Guinée, du Cameroun, de l'Ouganda et de la Tunisie. Le staff technique national composé des entraîneurs Riyad Oul-

mane et Yacine Bouakkaz a sélectionné 19 joueuses pour défendre les chances algériennes. Pour rappel, les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas en décembre 2025.

L'EN féminine s'impose en amical face à l'Ouganda

La sélection algérienne féminine de football s'est imposée face à son homologue ougandaise (2-1), en match amical disputé mercredi au stade Mustapha Tchaker de Blida. L'EN féminine se prépare pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2024 (décalée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet 2025.

Une 2ème confrontation aujourd'hui

Les deux équipes s'affronteront une seconde fois, le samedi 30 novembre sur la même pelouse (16h00). Pour cette double confrontation face aux Ougandaises, le sélectionneur national Farid Benstiti a fait appel à 24 joueuses, dont 19 évoluant à l'étranger. Lors de la CAN 2024, l'Algérie évoluera dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale.

3

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ATHLÉTISME : Yacine Louail réélu pour un second mandat



Yacine Louail a été réélu à la tête de la Fédération algérienne d'athlétisme. L'assemblée générale électorale de la FAA a eu lieu hier matin, au complexe sportif de Tikjda. Trois candidats étaient en course pour le poste de président, après le retrait à la dernière minute de Mourad Mahour-Bacha. Lors de ce scrutin à liste, Sur un total de 75 voix exprimées, Yacine Louail a récolté la majorité écrasante avec un total de 44 voix, contre 28 pour l'ancien président de la Fédération Amar Bouras et 3 seulement pour Mourad Benslimani, de la Ligue de Médéa. Une enveloppe a été par ailleurs annulée. Les membres de l'AG ont aussi procédé à l'élection du Bureau fédéral, composé de sept membres dont une femme, conformément aux directives du ministère des Sports (MJS).

CYCLISME / UNION

ARABE : La Fédération algérienne lauréate du Trophée "Bouclier de l'excellence" 2023

L'Union arabe de cyclisme a décidé de décerner le Trophée "Bouclier de l'Excellence 2023" à la Fédération algérienne (FAC), dont les différentes sélections nationales avaient obtenu les meilleurs résultats sur le plan arabe cette année-là. De bonnes performances, obtenues dans différentes catégories d'âge, sur route et sur piste, ayant permis à la FAC de cumuler un total de 3780 points, se plaçant ainsi devant l'Arabie saoudite (2e/3686 pts) et les Emirats arabes Unis (3es/3050 pts). "Le Trophée sera réalisé par la Secrétariat Général de l'Union arabe de cyclisme, avant d'être remis à la Fédération algérienne" a encore annoncé l'instance dans un communiqué, dont une copie a été publiée lundi par la FAC sur son site officiel.

CLASSEMENT FIFA : L'Algérie conserve sa 37e place mondiale

La sélection algérienne de football s'est maintenue à la 37e position au classement mondial de la FIFA du mois de novembre, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel.

Les coéquipiers de Ryad Mahrez qui avaient gagné quatre places lors du précédent classement, restent à la 37e place en dépit de ses deux derniers résultats positifs en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025, avec un nul en déplacement contre la Guinée équatoriale (0-0) et un large succès à domicile contre le Liberia 5-1. Sur le plan continental, la sélection algérienne a gagné une place et pointe désormais à la 4e position, devant notamment le champion d'Afrique en titre, la Côte d'Ivoire qui a reculé de six places (46e) et le Nigeria (vice-champion d'Afrique) qui a glissé de 8 places (44e). Les adversaires des Verts en qualifications de la Coupe du monde 2026 connaissent de fortunes diverses. Le Mozambique qui partage la tête du groupe G avec l'Algérie, fait un bond de deux places et pointe à la 96e position. Le Botswana réalise la meilleure progression (136e, +4). La Guinée et la Somalie restent coincées respectivement aux 78e et 202e rangs. En revanche, L'Ouganda perd une place (88e). Pas moins de 192 rencontres ont été disputées lors de la fenêtre internationale de novembre. Les qualifications pour la Coupe du Monde 2026 ont concerné les sélec-



tions de la CONMEBOL, l'AFC et l'OFC tandis que les éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025, mais aussi les Ligues des Nations de l'UEFA et de la Concacaf, étaient également au programme de cette fenêtre du calendrier. Cette activité entraîne naturellement des répercussions sur le classement mondial masculin de la FIFA. Le trio de tête se trouve à

présent dans un mouchoir de poche. Si l'Argentine (1re) conserve la tête, elle ne devance la France (2e) et l'Espagne (3e) que d'une poignée de points. L'Angleterre (4e) et le Brésil (5e) conservent leur rang alors que le Portugal (6e, +1) et les Pays-Bas (7e, +1) progressent d'une place. La Belgique perd quant à elle deux places (8e, -2) tandis que l'Italie (9e) stagne dans un Top 10 serré

que réintègre l'Allemagne (10e, +1). Le Niger (122e, +9) enregistre la plus forte progression au classement, tant en termes de points (+31,23 pts) que de places, après ses succès acquis aux dépens du Soudan (4-0) et du Ghana (1-2) dans le cadre des éliminatoires pour la CAN 2025. Le prochain classement mondial masculin de la FIFA sera publié le 19 décembre 2024.

CHAN 2024 :

Trois pays boycottent la compétition

A l'approche du deuxième tour préliminaire des qualifications pour le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2025, la Tunisie, le Gabon et l'Algérie ont renoncé à participer à la compétition, prévue du 1er au 28 février 2025. Les Fennecs locaux ont été les premiers à se désister, la Fédération Algérienne de Football (FAF) a préféré concentrer ses efforts sur le développement des jeunes joueurs. Le Gabon de son côté a justifié son retrait par un manque de préparation de ses joueurs en raison de



l'arrêt prolongé de son championnat national. Pour la Tunisie, ce retrait met en exergue les difficultés de la fédération Tunisienne de Football (FTF) à maintenir une équipe compétitive dans ladite compétition. Le deuxième tour préliminaire est prévu entre le 20 et le 22, ainsi que du 27 au 29 décembre 2024. La CAF devra désormais composer avec le retrait de ces trois pays qui marque un tournant décisif dans l'organisation du prochain championnat d'Afrique des Nations CHAN 2024.

PRIX PUSKAS:

Ce bijou de Benzia avec L'algérie figure parmi les buts nommés

Nommé au Prix Puskas 2024, l'ancien Lyonnais Yassine Benzia avait brillé avec l'Algérie contre l'Afrique du Sud avec un superbe geste acrobatique. Qui pour succéder à Guilherme Madruga? Peut-être Yassine Benzia. L'attaquant algérien du Qarabag FK figure parmi les 11 nommés du Prix Puskas, qui récompense le plus beau but de la saison passée et de l'été. La liste des potentiels vainqueurs a été dévoilée jeudi 28 novembre par la FIFA. Yassine Benzia (30 ans) a été sélectionné pour son but de rêve inscrit en mars dernier avec l'Algérie en match amical contre l'Afrique du Sud. Sur un service en retrait, l'ancien grand espoir de l'Olympique Lyonnais avait réussi un joli contrôle orienté dans la surface avant d'enchaîner sur un retour acrobatique pour ramener les Fennecs à 3-3. Il s'agissait alors de son quatrième but en sélection.

Le retourné de Garnacho dans la liste

Les dix autres nommés sont: Hassan Al Haydos (Qatar), Terry Antonis



(Melbourne City), Walter Bou (Lanus), Michael Chirinos (Honduras), Federico Dimarco (Inter), Alejandro Garnacho (Manchester United), Mohammed Kudus (West Ham), Denis Omedi (KCCA), Paul Onuachu (Trabzonspor) et Jaden Philogene (Hull City). Hassan Al

Haydos s'était illustré avec le Qatar en Coupe d'Asie contre la Chine avec une reprise de volée sur un corner joué à l'entrée de la surface. Terry Antonis, lui, a marqué du rond central dans un match de championnat australien de Melbourne City contre les Sydney Wanderers.

ARABIE S : Deuxième but de la saison pour Bendebka

Lanterne rouge du championnat saoudien cette saison, Al Fateh a manqué l'occasion de laisser sa place suite à une nouvelle défaite malgré un joli but de l'international algérien Sofiane Bendebka. Al Fateh a dominé la première période et les locaux ont été récompensés à la dernière minute du temps additionnel grâce à Sofiane Bendebka, le joueur formé au Nahd a bien suivi un centre d'un coéquipier, il devance le défenseur et met la balle au fond des filets d'une belle reprise de volée, score à la mi-temps 1-0. En deuxième période, Al Riyad a profité du jeu défensif des coéquipiers de Bendebka et ont réussi à revenir dans le match à l'heure de jeu. Les visiteurs ont ensuite continué leurs tentatives offensives et ils ont réussi à marquer un deuxième but à la 81e minute par Mensah et infligent une nouvelle défaite pour Al Fateh qui reste lanterne rouge du championnat.

BUNDESLIGA: Dino Toppmöller remet enfin dans le bain Farès Chaïbi



Le milieu de terrain international algérien Farès Chaïbi a retrouvé une place de titulaire ce jeudi avec l'Eintracht Francfort, après huit matchs consécutifs sans figurer dans le onze de départ. Chaïbi a participé à l'intégralité de la rencontre face au FC Midtjylland, comptant pour la cinquième journée de la phase de groupes de la Ligue Europa. Une prestation solide de sa part a contribué à la victoire de son équipe sur le score de 2-1. Selon le site spécialisé Sofascore, Farès Chaïbi a obtenu une note de 7,1 pour sa performance dans ce match. C'est l'entraîneur de l'Eintracht Francfort, Dino Toppmöller, qui a décidé d'aligner le joueur algérien dès le coup d'envoi, une première depuis le 10 octobre dernier. La dernière titularisation de Chaïbi remontait en effet à un match de Bundesliga contre le Bayern Munich, où il avait joué 80 minutes. Farès Chaïbi, arrivé à l'Eintracht Francfort cette saison, a jusqu'à présent pris part à 14 rencontres toutes compétitions confondues. Il totalise 680 minutes de jeu et a inscrit un but depuis son arrivée dans le club allemand. Cette titularisation marque une opportunité importante pour Chaïbi de regagner la confiance de son entraîneur et de consolider sa place dans l'effectif. Pour le joueur de 21 ans, il s'agit également d'une étape cruciale dans sa progression, notamment en vue des prochaines échéances avec son club et l'équipe nationale algérienne. La performance de Chaïbi dans ce match décisif en Ligue Europa confirme son potentiel et sa capacité à répondre présent dans des confrontations importantes. Alors que la saison se poursuit, les supporters algériens et allemands espèrent voir le milieu de terrain continuer sur cette lancée pour devenir un élément clé du système de jeu de Francfort. Ce retour en force pourrait marquer un tournant dans sa saison et ouvrir la voie à davantage de titularisations dans les semaines à venir.

OGC NICE – GLASGOW RANGERS : La détresse de Bouanani après la rouste



Badredine Bouanani a pris la parole après le terrible OGC Nice – Glasgow Rangers (1-4). Une soirée qui ne restera pas dans les mémoires des supporters niçois... Ce jeudi 28 novembre, les Aiglons ont pris 4 à 1 à l'occasion de la 5e journée de Ligue Europa. Après la rencontre, c'est Badredine Bouanani qui a eu le courage de prendre la parole au micro de Canal+. L'international algérien est apparu très touché... "On est vraiment dégoûté. On a fait un très mauvais match on leur a donné beaucoup de cadeaux. C'est vraiment un match à oublier, il n'y a pas de positif. On a essayé de tout donner jusqu'à la fin... Il faut vite se reconcentrer. On est désolé pour les supporters", a regretté Badredine Bouanani.

Les absents ne sont pas une excuse pour Bouanani

Forcément, l'OGC Nice avait beaucoup de blessés ce soir. Interrogé sur ce fait, Badredine Bouanani ne s'est pas caché. "Il ne faut pas se réfugier sur les absents. Aujourd'hui, je pense qu'on a un groupe de qualité. Maintenant, c'est vrai qu'avec les absences nous font un peu de mal... Mais c'est aussi aux remplaçants de faire mieux. Il faut prouver au coach qu'on peut démarrer les matchs. On est vraiment dégoûté...", a pesté le franco-algérien qui aura marqué tout de même un très joli coup franc.

L'OMS décrit une situation "catastrophique" à Ghaza, alerte sur les pénuries

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde jeudi contre de graves pénuries de médicaments, de nourriture, d'abris et de carburant dans la bande de Ghaza, en particulier dans le nord, décrivant une situation "catastrophique" sur le terrain.

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a rappelé que lorsque l'agression sioniste contre Ghaza a éclaté il y a plus d'un an, le 7 octobre 2023, presque toutes les personnes déplacées par le conflit s'étaient réfugiées dans des bâtiments publics ou dans leur famille. "Maintenant, 90 pour cent vivent dans des tentes", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse au siège de l'OMS à Genève. "Cela les rend vulnérables aux maladies respiratoires et autres, (tandis que) le froid, la pluie et les inondations devraient aggraver l'insécurité alimentaire et la malnutrition." La situation est particulièrement désastreuse dans le nord de la région sous blocus sioniste, où la famine menace selon une évaluation commanditée par l'ONU ce mois-ci. L'OMS et ses partenaires ont conduit cette semaine une mission de trois jours dans le nord, visitant plus d'une douzaine d'établissements de santé. M. Tedros a indiqué que son équipe avait vu "un grand nombre de pa-



tients traumatisés et un nombre croissant de patients atteints de maladies chroniques exigeant un trai-

tement". "Il y a une pénurie critique de médicaments essentiels", a-t-il déploré. L'OMS "fait tout ce qu'elle

peut (...) pour fournir des services de santé et apporter du matériel", a-t-il ajouté. Rik Peepkorn, le repré-

sentant de l'OMS dans les Territoires palestiniens, dit espérer qu'une mission prévue samedi pourra se rendre dans les deux seuls hôpitaux encore en fonctionnement, même "minimal", dans le nord: Kamal Adwan et Al Awda. "Ils ont besoin de tout", a insisté le responsable. Les hôpitaux manquent en particulier de carburant. Or, "sans carburant, il n'y a pas du tout d'opération humanitaires". Sur une note plus positive, M. Peepkorn a relevé que l'OMS avait facilité en début de semaine l'évacuation médicale de 17 patients de Ghaza vers la Jordanie, dont 12 doivent se rendre aux Etats-Unis pour y être soignés. Ils font partie des près de 300 patients qui ont pu partir depuis que l'entité sioniste a fermé le principal poste frontière de Ghaza, Rafah, début mai, a-t-il noté. Mais quelque 12.000 patients attendent actuellement à Ghaza d'être évacués pour des raisons médicales, a-t-il affirmé, demandant des couloirs médicaux pour pouvoir sortir hors du territoire.

La communauté internationale appelée à assumer ses responsabilités envers le peuple palestinien



La communauté internationale est exhortée à assumer ses responsabilités juridiques et morales face aux souffrances du peuple palestinien. La communauté internationale est exhortée à assumer ses responsabilités juridiques et morales face aux souffrances du peuple palestinien, et à mettre fin aux crimes sionistes que le droit international a qualifiés de

crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Dans une déclaration, reprise par l'agence palestinienne de presse Wafa, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le président du parlement palestinien Fattouh a appelé « à soutenir les droits du peuple palestinien à l'autodétermination », en mettant fin à l'occupation sioniste

illégal des territoires palestiniens. **Nécessité de mesures immédiates** Fattouh a souligné en outre, la nécessité de prendre des mesures pratiques immédiates, en imposant notamment, des sanctions contre l'occupation sioniste, soutenir les efforts internationaux de responsabilisation, et mettre en œuvre les décisions des tribunaux internationaux. Pour le

responsable palestinien, le siège, la famine, la mort quotidienne, les incursions en Cisjordanie occupée et les violations sans précédent dans la ville d'Al-Qods occupée, endurés par le peuple palestinien, « sont une preuve flagrante d'une politique de deux poids, deux mesures et de l'absence de justice internationale ».

Un contexte marqué par la poursuite de l'agression

Le monde célèbre vendredi la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien dans un contexte marqué par la poursuite de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza, lancée le 7 octobre 2023, et des attaques de l'occupant contre l'ensemble des territoires palestiniens.

Cette journée sera l'occasion pour de nombreux pays et de peuples de renouveler leur solidarité avec le peuple palestinien dans son aspiration à un avenir empreint de liberté et de paix, et de faire davantage de pression sur le Conseil de sécurité des Nations unies, pour qu'il assume pleinement sa responsabilité et agisse rapidement en obligeant l'occupant sioniste à mettre fin à ses massacres et crimes abjects contre les Ghazaouis en vue d'obtenir un cessez-le-feu dans l'enclave assiégée.

Le Parlement libanais tiendra une session le 9 janvier pour élire un président de la République



Le Parlement libanais va se réunir le 9 janvier pour élire un président de la République, dans le pays privé de chef d'Etat depuis plus de deux ans, a annoncé un média officiel.

Une vacance qui dure depuis le 31 octobre 2022

L'annonce intervient au lendemain de l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu qui a mis fin à l'agression sioniste contre le Liban. « Le président du Parlement, Nabih Berri, appelle les députés à une session pour élire un président de la République le 9 janvier », a indiqué l'Agence nationale d'information (ANI, officielle). Depuis la fin du mandat du président Michel Aoun le 31 octobre 2022, les divergences empêchaient l'élection d'un chef de l'Etat. Mais le chef du Hezbollah Naïm Qassem, qui a succédé à Hassan Nasrallah, tué dans une frappe sioniste fin septembre, a promis dans un discours le 20 novembre d'apporter « une contribution efficace à l'élection d'un président ».

Rassembler les libanais

Mercredi, le Premier ministre Najib Mikati avait exprimé l'espoir que l'accord de cessez-le-feu ouvre « une nouvelle page » dans l'histoire du Liban et appelé à élire rapidement un président. Berri s'était également prononcé pour « hâter l'élection d'un président de la République ». Il a souligné que ce président devait « rassembler et non diviser » les Libanais. En vertu du système confessionnel de partage du pouvoir, la présidence du Liban est réservée à un chrétien maronite, le Premier ministre est un musulman sunnite et le président du Parlement un musulman chiite.

Rassemblement à Strasbourg en soutien à la Palestine

Un rassemblement a eu lieu, mercredi, devant le siège du Parlement européen à Strasbourg en soutien à la Palestine. Des centaines de personnes ont pris part à ce rassemblement et dénoncé le silence « assourdissant » et « l'indifférence » de la communauté internationale face au génocide commis par l'entité sioniste à Ghaza.

Arrêter le génocide en cours

Organisé à l'initiative de l'Association France Palestine solidarité (AFPS) avec le soutien de plus de 50 syndicats, associations et partis politiques, le rassemblement a réuni des défenseurs de la cause palestinienne venus de toute la France, de Suisse, d'Allemagne, du Luxembourg et de Belgique pour « briser le mur du silence ». Vers 12H30, les manifestants dont des parlementaires

européens et des hommes politiques ont convergé vers le bâtiment Louise-Weiss pour appeler à la « protection du peuple palestinien », exiger « un cessez-le-feu », « l'arrêt du génocide en cours » ainsi que « la fin de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid ».

Un cessez-le-feu immédiat à Ghaza réclamé

Des drapeaux libanais et palestiniens ont été brandis et plusieurs personnalités politiques ont pris la parole. Les intervenants ont dénoncé la « colonisation et la répression » à Ghaza, fustigeant une campagne « systématique » de destruction de la vie dans l'enclave palestinienne. Déplorant le « silence assourdissant » et « l'indifférence » de la communauté internationale, les manifestants ont interpellé l'Union européenne afin

qu'elle « prenne ses responsabilités dans la protection du peuple palestinien ». Ils ont réclamé, à l'occasion, « un cessez-le-feu immédiat » à Ghaza. « Depuis plus d'un an le peuple palestinien fait face à un génocide en cours à Ghaza, à l'accélération du nettoyage ethnique et de la colonisation et à une répression sans précédent » par l'entité sioniste, a souligné un participant au rassemblement. Un autre manifestant a fait remarquer que le peuple palestinien « fait face au génocide sans aucune protection, dans l'indifférence d'une grande partie de la communauté internationale et dans un silence assourdissant ».

Coopérer à l'arrestation et à la remise des personnes recherchées par la CPI

Les participants à la manifestation

ont scandé également des slogans réclamant la fin de l'impunité de l'entité sioniste, des sanctions « maintenant » et la suspension de l'accord d'association UE/entité sioniste. Ils ont exigé, en outre, la mise en œuvre du droit à l'autodétermination du peuple palestinien et la reconnaissance de l'Etat de Palestine. Le rassemblement a été aussi l'occasion pour les défenseurs de la cause palestinienne d'exhorter les Etats membres de l'UE à soutenir la Cour pénale internationale (CPI) qui a émis des mandats d'arrêt contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza. Ils ont rappelé, à ce titre, aux Etats leurs obligations de « coopérer à l'arrestation et à la remise des personnes recherchées » par la Cour.

La cause palestinienne à l'avant-scène

La cause palestinienne à l'avant-scène. La célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, vendredi, se déroule dans un contexte particulièrement difficile, marqué par la poursuite de l'agression sioniste contre Ghaza et les territoires occupés. Alors que la question palestinienne demeure une priorité pour l'Algérie, elle continue de connaître des succès sur le plan diplomatique et juridique.

En 1977, l'ONU a choisi le 29 novembre pour commémorer cette « Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien », une date qui coïncide avec l'adoption, en 1947, de la résolution 181 par l'Assemblée générale des Nations unies concernant le plan de partage de la Palestine. Avec cette Journée internationale, la communauté internationale affirme chaque année sa solidarité avec le peuple palestinien dans son aspiration à un avenir empreint de liberté et de paix, et rappelle que la question de la Palestine n'est pas encore résolue. Cependant, cette journée est focalisée pour la 2e année consécutive sur la situation explosive à Ghaza, ravagée par l'agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023, avec à ce jour plus de 44.000 martyrs, en majorité des femmes et des enfants.

« Avec la Palestine qu'elle ait tort ou raison »

Donc, ce 29 novembre sera une nouvelle occasion pour beaucoup de pays et de peuples de faire davantage de pression sur le Conseil de sécurité des Nations unies, pour qu'il assume pleinement sa responsabilité et agisse rapidement en obligeant l'occupant sioniste à mettre fin à ses massacres et crimes abjectes contre les Ghazaouis en vue d'obtenir un cessez-le-feu permanent dans l'enclave assiégée. Dans ce contexte, l'Algérie sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a placé la juste cause palestinienne au sommet de ses priorités, la considérant comme une « question nationale » et continue de mobiliser tous ses efforts en faveur de cette question centrale, notamment depuis son élection le 1er janvier 2024 en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Les efforts intenses de l'Algérie, qui interviennent conformément à son principe éternel adopté vis-à-vis de la question: « Avec la Palestine qu'elle ait tort ou raison », visent à parvenir à un cessez-le-feu à Ghaza et en Cisjordanie, mettre un terme aux violations sionistes sous diverses formes dans la ville sainte d'El Qods occupée, et à obtenir une adhésion de la Palestine à part entière à l'ONU ainsi qu'une plus grande reconnaissance de la part des pays qui n'ont pas encore pris cette mesure.

Solidarité internationale accrue et avancées juridiques décisives
Solidaire avec la Palestine notamment depuis la proclamation sur son sol de l'État de Palestine il y a 36 ans, l'Algérie a proposé plusieurs projets de résolution au Conseil de sécurité afin d'obtenir un cessez-le-



feu permanent et durable à Ghaza, mais malheureusement, les États Unis ont bloqué plusieurs de ces initiatives en usant de leur droit de veto sauf celle de mars dernier, à savoir la résolution 2728, qui a été adoptée et a recueilli 14 voix, Washington s'étant abstenu. Toujours dans le cadre de l'élan de solidarité en faveur du peuple palestinien opprimé, le nombre de pays ayant reconnu l'État palestinien ne cesse d'augmenter notamment depuis le début de l'agression sioniste génocidaire contre Ghaza, pour atteindre à ce jour 147 États. L'Irlande, la Slovaquie, la Norvège et l'Espagne étant les derniers pays à l'avoir fait.

La CPI agit contre l'impunité sioniste

La solidarité avec le peuple palestinien s'est, par ailleurs, renforcée davantage notamment sur le plan juridique, à la suite de la décision de la Cour pénal internationale (CPI) d'émettre des mandats d'arrêt contre le « chef du gouvernement » d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien « ministre » de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis à Ghaza. La décision de la CPI a reçu le soutien unanime de l'ensemble de la

communauté internationale y voyant une victoire pour le peuple palestinien et pour la légalité internationale et l'État de droit, et un revers pour l'agresseur sioniste qui jouissait jusque-là d'une impunité et d'une immunité totale ainsi que pour ses alliés des États occidentaux et particulièrement des États-Unis. L'Algérie avait vivement salué la décision de la CPI. « Cette mesure que l'Algérie n'a eu de cesse de réclamer par la voix du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, constitue un pas important et une avancée concrète vers la fin de décennies d'immunité et d'impunité dont a bénéficié l'occupant israélien alors qu'il se livrait à des crimes contre le peuple palestinien et dans l'ensemble des pays de la région », a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

« L'appel de l'Algérie a été entendu aujourd'hui par les hommes intègres »

Dans son allocution prononcée lundi dernier, à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2024/2025 au siège de la Cour suprême, le président de la République a soutenu que « l'appel de

l'Algérie a été entendu aujourd'hui par les hommes intègres à travers le monde, pour qu'il soit mis fin à l'impunité de ceux qui tuent le peuple palestinien », adressant ses remerciements à « ces hommes intègres à travers le monde, dont nos frères en Afrique du Sud ». Fervent défenseur aussi de la cause palestinienne, l'Afrique du Sud a déposé une plainte, le 29 décembre 2023, contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de justice (CIJ) l'accusant de génocide à Ghaza. Celle-ci a rendu son avis consultatif en juillet dernier sur les conséquences juridiques de l'occupation sioniste des territoires palestiniens, soulignant que les pratiques adoptées par l'entité sioniste représentaient une atteinte au droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Par ailleurs, le monde connaît, depuis le 7 octobre 2023, une vague de soutien sans précédent au peuple palestinien. Des milliers de personnes dans de nombreux pays ont organisé des sit-in de solidarité et des marches de protestations exigeant notamment un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt de l'envoi d'armes à l'entité sioniste. Ce mouvement de solidarité se poursuit à ce jour.

Le président de la sous-commission "Droits de l'Homme" au Parlement européen rappelle à l'UE son obligation de "se conformer" aux décisions de la CPI

Le président de la sous-commission "Droits de l'Homme" au Parlement européen, Mounir Satouri, a rappelé, lundi, à l'UE et ses États membres leur obligation de "se conformer" aux décisions de la Cour pénale internationale (CPI) qui a émis des mandats d'arrêt contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza, soulignant que ces décisions sont "contraignantes". "Les principes du droit international et du droit international humanitaire s'appliquent à nous tous et nous protègent tous. Les États membres de l'UE sont tenus

de se conformer à tout mandat d'arrêt de la Cour, ainsi que tous les États parties au Statut de Rome", traité fondateur de la CPI, a-t-il souligné dans un communiqué. Selon cet eurodéputé français du groupe des Verts/Alliance libre européenne au Parlement européen, "il ne peut y avoir de choix sélectif dans le soutien aux décisions de la Cour". "Il s'agit d'une décision judiciaire, rendue par une cour internationale dont nous avons tous reconnu la légitimité, l'indépendance, l'impartialité et la compétence. Une application incomplète des décisions de la CPI porterait gravement atteinte au système juridique international et à sa

crédibilité, ainsi qu'aux valeurs sur lesquelles notre Union européenne est fondée", a-t-il averti. Le président de la sous-commission "Droits de l'Homme" au Parlement européen s'est dit "préoccupé" par "les menaces politiques" auxquelles fait face la CPI, appelant l'UE, ses institutions et ses États membres à "protéger la Cour". Fin mai, le quotidien britannique "The Guardian" a révélé au grand jour la guerre secrète menée par l'entité sioniste contre la CPI, et ses sombres méthodes allant de l'espionnage au piratage informatique et à l'intimidation pour tenter de "faire dérailler l'enquête" sur les crimes de

guerre perpétrés en Palestine occupée. Le bureau du Procureur a dénoncé les menaces, notant que la CPI pouvait également poursuivre des individus pour entrave à la justice. Le 14 juin, 94 pays membres de la CPI ont exprimé leur "soutien indéfectible" à la Cour face à ces menaces. Cette déclaration commune faisait suite à des expressions similaires de soutien de la part de plusieurs pays membres de la CPI, y compris des membres du Conseil de sécurité des Nations unies, du Haut représentant de l'Union européenne, d'experts des Nations unies et de groupes non gouvernementaux.

Le PAM annonce la fermeture de toutes les boulangeries du centre de Ghaza

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a signalé que toutes les boulangeries du centre de la bande de Ghaza ont fermé leurs portes en raison de graves pénuries de fournitures et souligné que la malnutrition s'« aggrave » dans l'enclave palestinienne, ravagée par plus d'un an d'agression génocidaire sioniste. « Le pain est une bouée de sauvetage pour de nombreuses familles à Ghaza et constitue souvent la seule nourriture dont elles disposent », souligne le PAM. Dans un récent rapport, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a mis en garde contre « la détérioration de la situation nutritionnelle » à Ghaza. Il a indiqué que les deux tiers des enfants traités pour malnutrition aiguë depuis le début de 2024 ont été enrégistrés au cours des cinq derniers mois. Les partenaires des Nations unies ont rapporté que plus de 3.400 enfants ont été traités pour malnutrition aiguë entre le premier et le vingt-trois de ce mois. Malgré les défis auxquels sont confrontées les organisations humanitaires à Ghaza, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et son partenaire, l'Organisation internationale de secours, ont créé un nouveau centre de traitement de la malnutrition aiguë à Deir al-Balah. Cela signifie qu'il n'y a que quatre centres opérant dans ce domaine dans toute la bande de Ghaza, un à Khan Younes, un autre dans la ville de Ghaza et deux à Deir al-Balah, a-t-on par ailleurs indiqué. Et au nord de Ghaza, le centre de traitement de la malnutrition de l'hôpital Kamal-Adwan est fermé depuis le début du siège sioniste il y a plus de 7 semaines, malgré les besoins croissants dans le gouvernorat. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 44.282 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 104.880 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

2.500 enfants palestiniens nécessitent une évacuation médicale

Quelque 2.500 enfants ghazaouis ont besoin d'une évacuation médicale urgente, a alerté jeudi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). « 30% des enfants dans la bande de Ghaza souffrent de malnutrition aiguë », a indiqué le porte-parole de l'UNICEF, Kazem Abou Khalaf, cité par l'agence de presse, Wafa, alors que près de 2.500 autres ont besoin d'une évacuation médicale urgente, a-t-il affirmé. Le porte-parole de l'Unicef a également révélé que 95 % des écoles qui abritent des déplacés dans l'enclave palestinienne « ont été complètement détruites », notant que la situation dans le nord de la bande de Ghaza « est extrêmement difficile et tragique, et ne cesse de se détériorer ». Les hôpitaux de Ghaza ont été touchés à de multiples reprises depuis le début de l'agression génocidaire en octobre 2023. Après plus d'un an d'attaques sionistes incessantes à Ghaza, l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) a constaté vendredi à quel point les conditions de vie désastreuses, le faible accès à la nourriture et les déplacements répétés entraînent de graves problèmes de santé pour les enfants palestiniens, les nouveau-nés et leurs mères. « Nous traitons des nourrissons atteints de maladies infectieuses, respiratoires et cutanées », a indiqué Mohammad Abu Tayyem, pédiatre de MSF travaillant à l'hôpital Nasser, dans le sud de Ghaza.

NORVEGE :

Un ambitieux musée d'art moderne et contemporain s'installe en France

Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage présentes sur celui-ci. La reproduction totale ou partielle d'un article publié sur BeauxArts.com, sans l'autorisation écrite et préalable de Beaux Arts & Cie, est strictement interdite.

Pour plus d'informations, consultez nos mentions légales. L'annonce de l'ouverture d'un grand musée d'art moderne et contemporain international est toujours un événement. Mais lorsqu'il s'avère que l'établissement a pris ses quartiers dans un ancien bureau de poste norvégien Art nouveau de 1911, la curiosité est d'autant plus piquée ! C'est donc avec impatience que les amateurs attendent l'inauguration du PoMo, qui ouvrira ses portes le 15 février 2025 à Trondheim, troisième ville de Norvège après Oslo et Bergen. Le ton est donné : un joyeux arc-en-ciel d'Ugo Rondinone (Our Magic Hour, 2003) s'élance désormais au-dessus de la façade en pierre asymétrique de l'ancienne poste, dotée d'un pignon pointu et d'une tour ronde à toit vert. Au cœur du nouveau quartier culturel de la ville, ce musée de 4 000 m² comportera trois étages de galeries d'exposition, qui accueilleront



à la fois des collections permanentes et deux expositions temporaires d'envergure par an, conçues par des conservateurs du lieu, en collaboration avec des commis-

saires invités. Pour rénover et transformer ce bâtiment historique, l'architecte et designer française d'origine irano-égyptienne India Mahdavi, en collaboration avec l'architecte norvégien Erik Langdalen, s'est inspirée de l'art populaire et de l'artisanat norvégiens, ainsi que de l'histoire de Trondheim et du passé de l'édifice. Outre les espaces d'exposition, les visiteurs y trouveront une entrée « fluide et accueillante », « des salles flexibles au sous-sol dédiés aux événements et à l'éducation », ainsi qu'« une bibliothèque et un espace de recherche dans les combles ».

Des grands noms mais aussi des artistes sous-représentés

Ce projet privé a été initié et mené à bien par le groupe norvégien Reitan, dont la collection d'art (constituée par le couple Monica Reitan et Ole Robert Reitan, propriétaire de cette entreprise de distribu-

tion basée à Trondheim) a fourni au musée son point de départ. Une collection déjà bien garnie, qui compte entre autres des œuvres de Louise Bourgeois, Sol LeWitt, Katharina Fritsch, Franz West, Anne Imhof, James Lee Byars et Philippe Parreno. « À PoMo, nous placerons l'art et l'accessibilité au cœur de tout ce que nous faisons, en rendant l'art moderne et contemporain international accessible à tous et en enrichissant la vie culturelle de notre ville », se réjouit la directrice du lieu, Marit Album Kvernmo. « En pleine expansion », la collection se veut originale, internationale et un modèle en matière de diversité et d'inclusivité, en « consacrant au moins 60 % de son budget d'acquisition à des femmes artistes », et en « augmentant la visibilité des artistes sous-représentés dans les collections institutionnelles norvégiennes », précise l'institution dans un communiqué.

À Rome, l'accès à la fontaine de Trevi bientôt restreint et payant ?

La plus célèbre fontaine au monde se refait une beauté. Depuis ce lundi 7 octobre, la fontaine de Trevi (1732-1762) à Rome est en cours de nettoyage ; des barrières en métal empêchent l'accès à la partie basse de la place et y resteront jusqu'à l'achèvement des travaux, fin 2024. Un chantier dont les autorités locales vont profiter pour expérimenter un dispositif d'accès restreint à ce joyau baroque du XVIII^e siècle, victime du surtourisme... Impossible pour l'instant d'admirer son bassin d'eau turquoise dominé par ses chevaux marins, ses tritons, ses rochers et sa niche encadrée de colonnes abritant le dieu Océan – un ensemble colossal sculpté en travertin et marbre blanc de Carrare. Mais bientôt, la fontaine sera occultée par des panneaux percés d'ouvertures et une passerelle transparente sera érigée au-dessus du bassin le temps des travaux, afin de permettre aux visiteurs en nombre limité d'admirer les statues.

Une manière de réduire le surtourisme

Fin décembre, une fois la passerelle et les panneaux retirés, un accès avec quotas, régulé par des hôtes-ses, sera testé durant

quatre mois. « Après cette phase, nous évaluerons si l'introduction d'un ticket est nécessaire », avec une somme « symbolique » de « 1 à 2 euros », a précisé le maire de Rome, Roberto Gualtieri. Si l'hypothèse, évoquée ces derniers mois, de l'installation de tourniquets plus en amont, restreignant l'accès à la place entière, a été abandonnée, l'accès à la partie basse de la place (la plus proche de la fontaine) pourrait donc devenir définitivement restreint. « Il y aura des entrées par étapes, et des limitations : vous pourrez vous asseoir, mais vous ne pourrez pas manger ni boire », a précisé le maire lors d'une présentation au Capitole. La raison de cette opération : une affluence monstrueuse qui dégrade l'expérience de visite. « Depuis au moins quinze ans, on assiste à une ruée dont le seul but est de prendre le meilleur selfie possible. Une attitude qui laisse peu de place à l'histoire et à la majesté de l'un des plus beaux monuments du monde [...] Rome doit être vécue avec sérénité », a déclaré Alessandro Onorato, conseiller municipal au tourisme de la ville, au quotidien italien La Repubblica. Tout en ralentissant le flux pour plus de confort, les autorités pensent pouvoir garantir l'accès



aux 4 millions de personnes par an (soit 10 000 à 12 000 par jour) qui visiteraient déjà la fontaine ; 35 millions de touristes (soit environ 95 000 par jour) ayant été comptabilisés à Rome en 2023.

Une décision qui provoque de vives réactions

Cette décision fait cependant polémique, certains jugeant que la magie de la fontaine en serait gâchée et la capitale italienne dénaturée, transformée en « parc d'attrac-

tion ». « Nous ne sommes pas d'accord : c'est un bien du patrimoine mondial, il doit être librement utilisable », réagit un couple de Romains. « Adieu la Dolce vita », déplore quant à lui avec nostalgie le journal La Repubblica, en référence au film du même nom de Federico Fellini (1960) et sa scène mythique où Anita Ekberg et Marcello Mastroianni se baignent dans le bassin en pleine nuit au détour d'une promenade dans les rues vides de Rome...

UNE RESTITUTION INCOMPLÈTE ?

Le mystère du 27^{ème} trésor

« Il n'y a pas 26, mais 27 trésors. » C'est ce qu'une source glisse à l'oreille de Pierre Firtion, qui couvre en novembre 2021 à Cotonou le retour des 26 œuvres du trésor royal d'Abomey. Pendant qu'Emmanuel Macron et Patrice Talon entérinent solennellement la restitution, le journaliste de RFI s'interroge : y aurait-il une œuvre manquante dans la collection de pièces restituées ? Première étape : vérifier que cette pièce existe bel et bien. Pierre Firtion se plonge dans des textes consacrés à l'art béninois et aux restitutions d'œuvres d'art à l'Afrique.

À La Haye, le musée Mauritshuis sommé de rendre ses Rembrandt

Le musée Mauritshuis de La Haye (Pays-Bas) va-t-il bientôt être dépouillé d'une partie importante de sa collection ? C'est ce que laisse craindre une action judiciaire qui vient d'être lancée par les héritiers du collectionneur néerlandais Abraham Bredius (1855-1946). Ces derniers somment en effet la prestigieuse institution (célèbre pour abriter La Jeune Fille à la perle de Johannes Vermeer, vers 1665) de leur restituer pas moins de 25 tableaux, dont huit précieuses œuvres de Rembrandt van Rijn (1606-1669).

Un engagement non respecté

La raison de cette mise en demeure : le musée n'a pas respecté son engagement envers le collectionneur Abraham Bredius. Cet historien de l'art et ancien directeur du Mauritshuis de 1889 à 1909 lui avait légué ces peintures à une seule condition : qu'elles y soient toujours exposées en permanence. Si cinq des tableaux concernés – quatre Rembrandt, dont Saul et David (1651-1658) et Deux hommes africains (1661), ainsi qu'un paysage de Salomon van Ruysdael – peuvent être contemplés dans les salles permanentes du musée, les vingt autres peintures de la collection (des œuvres d'autres maîtres de l'âge d'or hollandais comme Jan Steen, Jan van Goyen et Paulus Moreelse) ne sont effectivement pas visibles actuellement.

Ouverture d'une Maison du dessin de presse en 2027



dépôt du permis de construire qui sera « engagé dans les prochaines semaines », « le début des travaux est prévu pour la fin de l'année 2025 et l'ouverture au public pour 2027 ». Cabu, Plantu, Wolinski... On imagine déjà avec impatience les grands noms du dessin de presse français célébrés dans ce nouveau lieu. Doté de trois missions, relevant du patrimoine, de la création et de la transmission, ce dernier sera « consacré à la connaissance, la mise en valeur et la diffusion de cette forme d'expression singulière, entre art et journalisme, entre politique et société, entre illustration et caricature, qu'est le dessin de presse », a précisé le ministre.

Un hommage à la défense par le dessin de presse de la liberté d'expression

À l'approche des commémorations des dix ans de l'attentat perpétré le 7 janvier 2015 contre Charlie Hebdo, et 5 ans après l'assassinat de Samuel Paty (enseignant tué en 2020 par des islamistes pour avoir montré à ses élèves des caricatures de Mahomet issues de Charlie Hebdo), cette ins-

titution apparaît plus que jamais nécessaire. La mémoire de ces événements tragiques, qui ont érigé le dessin de presse en symbole de la liberté d'expression, est d'ailleurs l'une des pierres angulaires du projet : cette Maison sera pensée comme « un hommage de la République aux victimes assassinées pour avoir défendu sans jamais faiblir et au service de tous les citoyens la cause de la liberté », a insisté Rachida Dati.

Un projet longtemps retardé

Mais pourquoi ce projet a-t-il mis tant de temps à voir le jour ? Souhaité dès 2007 par le dessinateur Georges Wolinski, et porté, après le mort de ce dernier dans l'attaque de Charlie Hebdo, par son épouse Maryse (elle-même décédée depuis), il aurait été retardé par la pandémie de Covid. À moins que le caractère sensible du sujet ait été la vraie raison de cette longue attente. Ce qu'a déploré Riss, directeur de Charlie Hebdo, ce lundi dans Le Figaro en prononçant ces mots édifiants : « Ce musée, qui devrait être une décision banale, nécessite un courage politique ».

Au Louvre, Lady Gaga vandalise la Joconde dans un clip fou pour la promo du film "Joker 2"

Un petit coup de folie... Et un fantastique coup de com' ! Ce mercredi 25 septembre, le musée du Louvre et la popstar américaine Lady Gaga ont publié sur leurs comptes Instagram respectifs un mini-clip rebelle tourné par Warner Bros. Dans les salles du musée en pleine nuit, la chanteuse prend un malin plaisir à vandaliser la Joconde (1503-1519) en traçant sur sa vitre un large sourire à l'aide d'un bâton de rouge à lèvres. D'une pierre deux coups : la vidéo, qui a déjà récolté près de 10 millions de vues en réel sur le compte de l'artiste, promet à la fois le nouveau film de cette der-

nière et la prochaine exposition du musée. Coiffée d'une courte tignasse de cheveux rouges, tennis aux pieds et petite robe à fleurs passée sur des collants noirs à pois : Lady Gaga arbore le look grunge du personnage de Harley Quinn qu'elle incarne au côté de Joaquin Phoenix dans le film Joker : Folie à deux de Todd Phillips, en salle le 2 octobre – la suite, sous forme de comédie musicale, de Joker (2019) du même réalisateur. En quête d'un mauvais coup, elle arpente la terrasse de l'aile Denon, la pyramide illuminée en arrière-plan, puis esquisse quelques pas de danse dans

l'escalier Daru, au sommet duquel s'élance la Victoire de Samothrace, et déambule dans la galerie de peintures italiennes, avant de s'arrêter devant Mona Lisa...

Un film, un album et une expo

Le sourire rouge au tracé grossier dont elle affuble la Joconde de Léonard de Vinci fait référence au maquillage de l'acteur Joaquin Phoenix, interprète, dans les deux longs-métrages de Todd Phillips, de l'instable Joker, ennemi déjanté du super-héros Batman inventé par DC Comics. En fond sonore, Lady Gaga entonne une reprise blues-rock de la chanson « The Joker »

(1966) du compositeur brésilien Sérgio Mendes, popularisée par Shirley Bassey en 1968. L'artiste annonce ainsi son album Harlequin qui sort ce vendredi 27 septembre : un ensemble de 13 titres (reprises et inédits) inspirés du film. Surprise : c'est le Louvre lui-même qui a invité Warner Bros. pour réaliser cette campagne de promotion à laquelle il a « étroitement collaboré ». La vidéo permet en effet à l'institution d'annoncer sa prochaine exposition, « Figures du fou. Du Moyen Âge aux romantiques », qui ouvrira le 16 octobre et se tiendra jusqu'au 3 février 2025.

BATNA :

Ouverture de la 13ème édition du festival national de théâtre amazigh

La 13ème édition du festival national de théâtre amazigh s'est ouverte jeudi soir au théâtre régional Dr. Salah Lombarkia de la ville de Batna. Mohamed Yahiaoui, représentant du ministre de la Culture et des Arts Zouhir Ballalou, a donné le coup d'envoi de la manifestation en présence du wali de Batna, Mohamed Benmalek, d'intellectuels, d'artistes, de dramaturges et d'une assistance nombreuse d'adeptes du quatrième art.

Dans son allocution lue en son nom par M. Yahiaoui, le ministre de la Culture et des Arts, a dit "nous avons l'honneur aujourd'hui de célébrer ensemble l'ouverture de cette nouvelle édition du festival national de théâtre amazigh que nous considérons comme un événement d'une importance croissante d'une année à l'autre constituant une marque éclatante sur la scène théâtrale algérienne". Et d'ajouter : "ce festival a montré à travers ces précédentes éditions qu'il était plus qu'une manifestation et compétition artistique. Il constitue une plateforme d'expression créative, un pont de communication entre les générations et un véritable laboratoire de développement des pratiques théâtrales et de consolidation du rôle du théâtre dans l'édification de la conscience sociale, la préservation de l'identité et de l'authenticité culturelle en tant que base solide face aux défis modernes pour édifier un avenir durable". S'adressant aux amoureux du théâtre et leaders de la créativité, il a relevé que "la rencontre d'aujourd'hui en l'hon-



neur du théâtre et de ses artistes à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de la glorieuse Révolution et au sein de la ville moudjahida de Batna dont le sol conserve la mémoire du combat, de la volonté et de la résolution et en ce moment difficile durant lequel nos frères à Ghaza endurent

l'agression de l'opresseur, nous élevons nos voix dans ce festival pour affirmer que la culture et l'art ne se détachent point des causes humanitaires et du soutien des causes justes". Le commissaire du festival, Abdelhamid Allaoui, a affirmé que "de grands efforts ont été faits dans cette édition

pour offrir l'occasion aux jeunes créateurs de révéler leurs talents et d'entrer en contact avec les acteurs du domaine de sorte à mettre en exergue, valoriser et préserver notre patrimoine culturel en tant que pan important de la culture nationale". La soirée d'ouverture a été marquée par la distinction de plusieurs figures artistiques et acteurs culturels et l'interprétation de morceaux musicaux du patrimoine au grand bonheur des spectateurs qui les ont longuement applaudis. Sept pièces dont deux des théâtres régionaux de Batna et de Tizi Ouzou et cinq de troupes de Bouira, de Touggourt, de Bejaia et de Timimoune rivalisent pour les prix du festival organisé sous le thème "racines et authenticité". Le festival qui se poursuivra au 2 décembre verra l'organisation de deux conférences animées par des universitaires et dramaturges. Deux ateliers de formation des jeunes adeptes du théâtre aux arts scéniques et à l'écriture théâtrale en amazighe ont démarré peu de temps du coup d'envoi de cette manifestation.

Bouchra.M

ASSOCIATION «3E MILLÉNAIRE» :

Trois artistes honorés à Alger

L'Association culturelle «3e millénaire» a rendu hommage, hier mardi à Alger, aux comédiens Madani Naamoun et Linda Yasmine, et au réalisateur Mohamed Oukassi, en reconnaissance de leur apport artistique au théâtre, à la télévision et au cinéma. La cérémonie de distinction a été organisée au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et en coordination avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), en présence du représentant du ministre de la Culture et des Arts, et d'un public nombreux dont des artistes et des intellectuels. Le président de l'Association, Sid Ali Bensalem, a indiqué que cet hommage «s'inscrit dans la série de distinctions organisée par l'Association depuis sa création». Mohamed Oukassi est l'une des grandes figures de la télévision. Il

a réalisé plusieurs émissions à succès, tels que «Misk Ellil» et «Saâ Min Dahab», ainsi que l'émission «Alhane Wa Chabab», un programme qui a révélé de grands talents dans les domaines de la chanson et de la comédie. Madani Naamoun a débuté sa carrière artistique dans les années 1950 à la radio où il a animé des émissions pour enfants. Il a en outre interprété des rôles dans plusieurs films tels que «Leila et les autres» en 1977 et «Les portes du silence» en 1987, et des feuilletons comme «El imtihane el saab» et «Chafika baad El liqaa». L'artiste Linda Yasmine, diplômée de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle à Alger, est montée sur scène dès son plus jeune âge, avant de se voir confier des rôles dans plusieurs films comme «Samia et son père» (1985) du réalisateur Mustapha Badie. Elle s'est également distinguée en



tant qu'animatrice de plusieurs émissions pour enfants à la télévision. Les trois artistes ont souligné que cet hommage se veut

«une reconnaissance de leur apport et de leur longue carrière dans le domaine artistique».

Les 7èmes Journées littéraires de Khenchela, du 3 au 5 décembre prochains



La maison de la culture Ali-Souaihi de Khenchela abritera, du 3 au 5 décembre prochains, la 7ème édition des Journées littéraires, ont annoncé, mercredi, les organisateurs. La directrice de la maison de la culture, Samia Merzougui, en charge de l'organisation de cette manifestation culturelle en coordination avec l'Association Al Kalima pour la Culture et l'information (Alger), a déclaré que ces journées, organisées cette année sous le thème «La littérature est résistance», seront marquées par des conférences sur la poésie, la prose et le théâtre, animées par des écrivains et des poètes issus de plusieurs wilayas du pays. Elle a également fait savoir que cette édition accueillera plusieurs personnalités littéraires, professeurs d'université et chercheurs en littérature, dont

Brahim Seddiki, Rabia Djalti, Abdelali Mezghiche, Amar Gouasmia, Nasredine Bekria, Badr Mennani et Naziha Taif. La manifestation sera «une occasion de rencontres et d'échanges entre écrivains et poètes venus de différentes wilayas de l'Algérie profonde», a-t-elle ajouté, notant que les thèmes devant être abordés lors de ces journées littéraires traiteront de plusieurs sujets destinés à promouvoir l'activité culturelle en Algérie. Mme Merzougui a précisé que cette édition, qui coïncide avec la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, se distinguera par «le mode de présentation des œuvres», sous la forme d'ateliers encadrés par des professeurs et des universitaires de la wilaya de Khenchela et d'autres régions du pays.

Fayçal Barakat expose à la galerie Mohamed Racim

Fayçal Barakat expose à la galerie Mohamed Racim. À travers ses toiles, l'artiste fait découvrir aux visiteurs la beauté des paysages algériens. La galerie d'art Mohamed Racim d'Alger présente actuellement une exposition de plus de 50 œuvres de Fayçal Barakat. Maîtrisant à la fois l'aquarelle et la peinture à l'huile, Barakat avoue qu'il lui est difficile de

choisir entre ces 2 techniques. «Je ne peux trancher, car chacune a sa propre magie. Pour répondre aux attentes de mes clients, j'aime utiliser les 2», explique-t-il.

Comment le don vint à Fayçal Barakat?

Autodidacte passionné, le peintre n'a pas suivi un parcours artistique bien tracé.

C'est en côtoyant un ami qu'il a découvert le monde de l'art et du dessin. Cet ami, qui a étudié à l'École des Beaux Arts de Constantine, lui a transmis les techniques et les règles essentielles du métier. Pour le peintre, sa source d'inspiration est inépuisable puisqu'il arpente les wilayas du pays pour d'abord capturer en photographies les scènes qui

l'émeuvent. Ces clichés deviennent ensuite le point de départ de ses créations, qu'il réinterprète à sa manière sur la toile. «La maîtrise de l'art photographique me donne un véritable avantage. Elle me permet de saisir l'essence des paysages et facilite grandement mon travail lorsque vient le moment de les redessiner», explique-t-il.

Musée du Moudjahid à Blida, mémoire vivante de l'Histoire

Le Musée du Moudjahid à Blida est une mémoire vivante de l'Histoire de la région de la Mitidja. Il a retrouvé son dynamisme. Le musée du Moudjahid de Blida, implanté à Ouled Yaïch, a retrouvé un certain dynamisme ses dernières années avec l'organisation de plusieurs activités scientifiques et culturelles, notamment des conférences sur l'Histoire révolutionnaire de la région, ainsi que les fréquentes visites de citoyens et d'étudiants, en particulier ceux ou celles qui préparent leur thèse de mémoire de licence ou de doctorat sur les martyrs de la révolution algérienne de la région. Une région qui, rappelons-le, avait enregistré, en 7 années de combat, des milliers de martyrs. Il faut souligner également que depuis la désignation de Mme Naïma Belarni, directrice du musée des Moudjahidine, la flamme de la mémoire a été ravivée.

Les Martyrs de 1954 à 1962

En effet, cette responsable très dynamique a initié plusieurs opérations, comme l'élaboration d'un livre d'or comportant les noms et les prénoms des martyrs de chaque commune de la wilaya, dont le nombre atteint les 2.400 martyrs, ayant constitué les rangs de l'Armée de la libération nationale (ALN) et qui ont participé aux différentes batailles livrées contre l'armée coloniale, et 2.337 martyrs ayant également appartenu à l'organisation civile de l'ALN. Le travail de la collecte des noms des martyrs de la région de la Mitidja, depuis la période de 1954 à 1962 et qui a duré plus de 10 années, a nécessité plus de moyens et de temps car, «au-delà de la prise en charge des femmes et des ayants droit des martyrs en matière de soins de santé, de transport et autres avantages, la préservation de la mémoire, pour que nul n'oublie le sacrifice de nos martyrs, le musée du Moudjahid de la wilaya de Blida est devenu une des sources de mémoire vivante de l'Histoire de la révolution algérienne», explique Mme Naïma Belarni. En peu de temps, cette dernière a fait de ce musée de la mémoire un site incontournable et très fréquenté par le grand public. Selon cette responsable, «aujourd'hui, le musée n'est plus cette structure qui se contente d'exposer les effets et les armes de combat utilisées par les moudjahidine durant la révolution, mais il est devenu une structure de mémoire qui relate chaque bataille ou combat enregistré dans la wilaya de Blida durant l'occupation coloniale. À titre d'exemple, nous exposons la photo d'Amar Khediri, le 1er martyr de la wilaya de Blida tombé au champ d'honneur après une embuscade opérée par l'armée française», explique la responsable du musée.

Les moments de gloire

Mme Belarni rappelle que le musée fait découvrir aux visiteurs des événements importants comme le 1er novembre 1954, date du déclenchement de la révolution, où certaines figures emblématiques de la révolution ont accompli des opérations guerrières, comme l'attaque contre l'usine de fabrication de papier à Baba Ali ou la caserne de Boufarik pour récupérer des armes. Des témoignages de moudjahidine et de moudjahidat figurent également sur les étals de ce musée.

"L'IA GÉNÈRE PLUS D'UN QUART DE NOTRE CODE" :

Google acclame sa stratégie tout IA après un excellent 3e trimestre

Google confirme son statut de mastodonte et enregistre un troisième trimestre exceptionnel, bien au-delà des attentes. La firme de Mountain View attribue en partie cette performance à ses investissements colossaux dans l'intelligence artificielle.

Alphabet, la maison mère de Google, a vu son chiffre d'affaires atteindre les 88,27 milliards de dollars sur la période allant de juin à septembre, soit une augmentation de 15 % en glissement annuel. Les analystes, eux, s'attendaient à un résultat de 86,30 milliards de dollars. « La dynamique de l'entreprise est extraordinaire », estime Sundar Pichai, son P.-D.G.

Google Cloud explose

La poule aux œufs d'or de Google, Search, a enregistré des revenus de 49,4 milliards de dollars, marquant une hausse de 12 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les revenus publicitaires de YouTube, eux aussi, ont grimpé de 12 %. Mais c'est surtout l'unité cloud de la firme qui a réalisé une croissance impressionnante de 35 %. Son chiffre d'affaires s'est



établi à 11,35 milliards de dollars, supérieurs aux 10,86 milliards de dollars attendus par les analystes. « Notre leadership technologique et notre portefeuille d'IA nous aident à attirer de nouveaux clients, à remporter des contrats plus importants et à favoriser l'adoption de produits 30 % plus profonds chez les clients existants », explique Sundar Pichai. C'est une excellente nouvelle pour Google, car sa division cloud va pouvoir compenser sa baisse de régime dans le secteur de la publicité en ligne. Si l'entreprise reste le leader de ce domaine, Amazon et TikTok la concurrencent plus ardemment. Ainsi, la part de marché de Google dans la publicité numérique aux États-Unis devrait passer sous les 50 % en 2025, une première en 18 ans.

L'IA partout

Dans sa lettre adressée aux investisseurs,

le dirigeant plébiscite la stratégie IA de son entreprise, pourtant décriée depuis les importants investissements de Microsoft dans OpenAI. « Nous sommes particulièrement bien placés pour prendre la tête de l'ère de l'IA grâce à notre approche complète et différenciée de l'innovation en matière d'IA, et nous constatons aujourd'hui que cette approche fonctionne à grande échelle », indique-t-il. Google travaille d'arrache-pied pour optimiser les performances de son grand modèle de langage Gemini, qu'elle intègre progressivement dans tous ses produits, et notamment dans son moteur de recherche. Une stratégie qui lui permet progressivement de générer de l'argent : la société a récemment déployé les publicités dans AI Overviews, une fonctionnalité qui génère des résumés de recherche sur Google Search.

Le grand public se fiche de l'intelligence artificielle, et c'est un problème pour les fabricants de smartphones

Les constructeurs de smartphones et les géants du Web misent sur l'IA pour relancer leurs ventes, mais les consommateurs semblent boudier les premières fonctionnalités disponibles. L'intelligence artificielle est la nouvelle grande révolution technologique. Impossible de passer à côté de cette technologie qui, mois après mois, s'invite dans tous les produits et services, qu'ils soient destinés aux professionnels ou aux entreprises. Vous avez sans doute dû essayer ChatGPT d'OpenAI ou Gemini de Google pour rédiger un texte, réaliser un brainstorming ou retoucher une photo en quelques instants. Les marques de smartphones ont bien compris que l'IA peut être le nouvel eldorado à même de relancer les ventes de téléphones, en baisse ces dernières années, mais le grand public semble bien plus réticent à renouveler ses terminaux pour profiter des avantages apportés par les modèles de langage.

Des services d'IA encore très peu utilisés

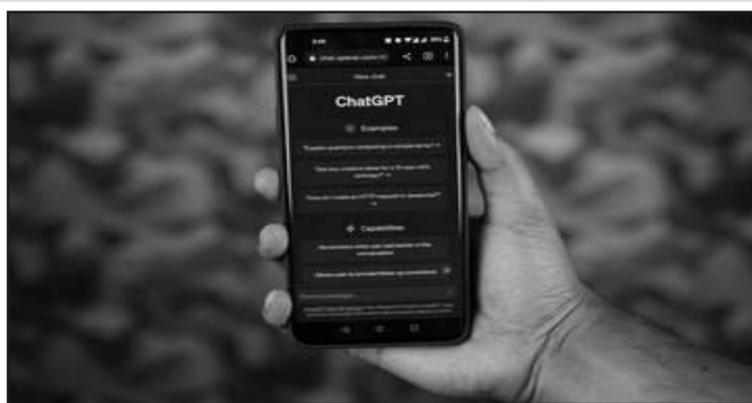
C'est une étude de nos confrères de CNET qui devrait donner des sueurs froides aux plus grandes marques que sont Samsung, Google ou Apple, qui lance d'ailleurs sa suite Apple Intelligence dès ce mois d'oc-

tobre aux États-Unis. Selon cette consultation, les consommateurs ne seraient pas aussi enthousiastes vis-à-vis de l'intelligence artificielle que veulent le penser les géants du Web et des nouvelles technologies. Si seulement 25 % des sondés trouvent les fonctionnalités d'intelligence artificielle utiles, ils sont pourtant peu nombreux à les utiliser. Seulement 12 % des personnes interrogées utilisent régulièrement ChatGPT, Gemini ou tout autre chatbot, et 10 % utilisent fréquemment l'IA pour retoucher une photo. Petite lueur d'espoir pour les constructeurs : les jeunes générations semblent un peu plus intéressées par ces outils. Dans cette population, 20 % des utilisateurs se servent régulièrement de ChatGPT ou assimilés.

Des batteries plus grosses et plus de stockage :

Des critères de renouvellement pratiques et terre à terre

L'intelligence artificielle n'est pas non plus l'un des motifs évoqués pour renouveler un smartphone. Seuls 18 % des personnes sondées déclarent que l'intégration d'une IA pourrait les motiver à choisir un smartphone qui en est équipé. Les consom-



mateurs ont des besoins bien plus concrets pour les inciter à remplacer leur téléphone. Le premier critère évoqué est une autonomie plus importante, avec 61 % des sondés, puis un stockage plus fourni (46 %) et de meilleures capacités photo (38 %). De plus, 44 % des personnes interrogées déclarent renouveler leur smartphone une fois celui-ci cassé ou obsolète. Les cycles de renouvellement ne cessent d'augmenter, avec des consommateurs qui gardent leurs smartphones trois ou quatre ans, et l'IA ne semble pas près de changer cette tendance. Der-

rière information qui ne va toujours pas dans le sens de l'industrie : seuls 9 % des sondés se déclarent prêts à payer pour un abonnement à un service d'intelligence artificielle, et 40 % ne veulent pas investir un centime dans cette technologie. Les utilisateurs sont déjà abonnés à de nombreux services, notamment de streaming vidéo, et ne souhaitent pas alourdir un peu plus leur budget. Si Google ou Apple espèrent tirer des revenus de leurs activités d'intelligence artificielle, ils seraient bien avisés d'attendre encore quelques années supplémentaires.

Généatique 2025, sous le signe de l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle est un concept dont les médias nous rebattent les oreilles, mais qui reste abstrait tant qu'on n'en a pas vu les effets réels. Avec sa nouvelle version millésimée 2025, Généatique frappe fort l'univers généalogique en intégrant ses premiers outils basés sur l'intelligence artificielle. François Lerebourg et son équipe ont déterminé deux axes très concrets pour lesquels l'IA vient en aide aux utilisateurs du logiciel : l'aide à la transcription paléographique et la rédaction de notices. Depuis 2020, Généatique intègre un module d'aide à la transcription d'actes en affichant sur un même écran une image et une zone de texte. Jusqu'à présent, l'utilisateur lisait l'acte et en transcrivait manuellement les lignes une à une. Aujourd'hui, Généatique 2025 mâche le travail des généalogistes en effectuant une pré-transcription des actes réalisée par l'IA. Ainsi, en un seul clic, vous voyez s'écrire automatiquement la transcription de l'acte manuscrit dans le traitement de texte de

Généatique. Vous pouvez ensuite améliorer, augmenter ou corriger si besoin cette pré-transcription. Le résultat de nos tests est tout à fait probant, évidemment plus fiable avec des actes propres et contrastés qu'avec des pages souillées ou d'une écriture très ancienne. L'intelligence artificielle dans Généatique 2025, c'est aussi la rédaction et la présentation des « notices ». Là encore, l'outil « notices » existait dans les précédentes versions du logiciel mais n'intégrait pas l'IA. Pour mémoire, une « notice » est un texte d'information que l'on peut rattacher à une rubrique. Il peut s'agir, par exemple, de la présentation d'un métier ancien, de l'étymologie d'un prénom, de l'histoire d'un lieu, etc. Imaginons que vous ayez créé une notice sur le métier ancien de tailleur. Chaque fois que vous indiquez cette profession pour un individu de votre arbre, la notice vient s'insérer dans la fiche de ce dernier, pour vous rappeler que cet artisan fabriquait des outils tranchants et raconter l'histoire de son art.

Jusqu'à présent, la rédaction d'une « notice » se faisait à la main et demandait des recherches documentaires complètes de talents organisationnels et rédactionnels. Aujourd'hui, en un seul clic, Généatique 2025 rédige pour vous la « notice » du tailleur (et de tout autre terme d'une rubrique concernée), copieusement documentée et structurée comme une véritable fiche pédagogique. De nombreuses autres nouveautés vous surprendront également du côté des arbres avec la bascule possible de certaines générations à la verticale pour prendre moins de place dans les tableaux de descendance, l'indexation complète des individus cités dans les documents rédigés, l'impression professionnelle automatisée des livres, l'utilisation possible de caractères d'alphabets non latins pour les noms, prénoms et lieux, ou encore de nouveaux thèmes clairs et sombres pour un meilleur confort de lecture. Autant d'améliorations que nous détaillerons dans notre numéro 275 à paraître fin novembre.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Des radars équipés de l'intelligence artificielle sur les routes en 2025

En 2025, la France pourrait accueillir une centaine de radars supplémentaires, soit 4 160 appareils en tout. Des nouveaux modèles capables de détecter de nouvelles infractions, telles que l'utilisation du téléphone ou l'absence de ceinture, vont être installés. Dès 2025, la France pourrait compter 4 160 radars, soit une centaine de plus qu'actuellement. C'est ce que préconise le projet de loi de finances 2025. Certains seraient équipés d'une intelligence artificielle. En plus des excès de vitesse, l'intelligence artificielle détecte de nouvelles infractions. Elle vérifie le respect des distances de sécurité et, en scannant l'habitacle, repère un téléphone en main ou l'absence de ceinture. Chaque infraction expose son auteur à 135 euros d'amende, ainsi que plusieurs points perdus.

Les usagers divisés

Le gouvernement met en avant la sécurité, mais les conducteurs sont divisés. Les cyclistes, régulièrement accidentés, sont quant à eux très favorables à la mesure. 3 167 personnes sont mortes sur la route en 2023, un chiffre quasi stable depuis trois ans. Pour les associations, il faut agir sur les infractions courantes. Me Jean-Baptiste Iosca, avocat spécialiste du code de la route, estime que les amendes ont leur limite. Il appelle à plus de pédagogie. Si le projet de loi de finances est adopté, l'État devrait allouer 46 millions d'euros à la sécurité routière.

Une conférence pour tout savoir sur l'Intelligence artificielle mardi 29 octobre en France

Une sensibilisation à l'Intelligence artificielle, et plus particulièrement à Copilot, est programmée au centre social de Fresnoy-le-Grand mardi 29 octobre. Ouverte à tous, cette animation est gratuite. L'Intelligence artificielle (Ia) est-elle une concurrente ou un soutien à l'être humain? "L'Ia est un outil utile pour nous aider. En aucun cas, elle ne va effectuer le travail à notre place", estime Rémi Amant. Le jeune animateur du centre social propose une animation autour de l'Ia, ce mardi 29 octobre. "Cet atelier visera à faire découvrir l'intelligence artificielle, via Copilot. Il s'agit d'une intelligence conversationnelle. Copilot est présent dans tous les ordinateurs récents", détaille Rémi Amant un spécialiste des outils numériques, qui est titulaire d'une licence professionnelle dans le domaine de la robotique connectée.

«L'Intelligence artificielle est quelque chose qui m'intrigue»

"Je vais assister à cette animation. L'Intelligence artificielle est quelque chose qui m'intrigue. Je pense qu'elle a beaucoup d'atouts", estime Delphine, une Fresnoysienne. L'Intelligence artificielle (Ia) est-elle une concurrente ou un soutien à l'être humain? "L'Ia est un outil utile pour nous aider. En aucun cas, elle ne va effectuer le travail à notre place", estime Rémi Amant. Le jeune

animateur du centre social propose une animation autour de l'Ia, ce mardi 29 octobre. "Cet atelier visera à faire découvrir l'intelligence artificielle, via Copilot. Il s'agit d'une intelligence conversationnelle. Copilot est présent dans tous les ordinateurs récents", détaille Rémi Amant un spécialiste des outils numériques, qui est titulaire d'une licence professionnelle dans le domaine de la robotique connectée.

«L'Intelligence artificielle est quelque chose qui m'intrigue»

"Je vais assister à cette animation. L'Intelligence artificielle est quelque chose qui m'intrigue. Je pense qu'elle

a beaucoup d'atouts", estime Delphine, une Fresnoysienne. "Lors de l'atelier, je vais notamment expliquer à quoi sert l'Ia. Elle a de nombreuses applications. Je vais montrer concrètement comment l'Ia peut nous aider au quotidien", détaille Rémi Amant, qui ajoute : "Avec l'Ia, nous pouvons corriger du texte, reformuler un mail ou un écrit, traduire du texte, synthétiser un long document, obtenir des idées de recettes ou d'activités... Ces exemples ne sont qu'une petite fraction du potentiel de l'Ia. C'est un outil performant qui doit être utilisé correctement pour bien fonctionner." Une bonne raison donc pour assister à cet atelier.

أخبار وطنية

روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تسايلي

EL-DIWAAN
اليومية وطنية متخصصة لثقافية





Samedi 30 Novembre 2024

LIBAN:

Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 3.961 martyrs et 16.520 blessés

Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'est alourdi à 3.961 martyrs et 16.520 blessés, ont indiqué jeudi les autorités libanaises de la santé. Le ministère de la Santé du Liban a indiqué jeudi que jusqu'à mardi 3.961 personnes sont tombées en martyrs et 16.520 blessées en 13 mois d'agression sioniste, la grande majorité au cours de ces deux derniers mois. La hausse du nombre de victimes s'explique également par le fait que des corps ont été retirés des décombres, a-t-on ajouté. Un cessez-le-feu est entré en vigueur tôt mercredi, et doit mettre fin aux agressions sionistes sauvages contre le Liban, lancées le 8 octobre 2023.

Souad.S

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

3 morts et 205 blessés en 24 heures

Trois (03) personnes sont décédées et 205 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique jeudi un communiqué de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés à Boumerdes, M'Sila et Ain Defla, précise la même source. Par ailleurs, la Protection civile de la wilaya de Constantine a prodigué des soins à 3 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile situé dans la commune et daïra d'El Khroub. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de (02) incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger et Illizi, ajoute le communiqué.

Des drones acheminaient de la drogue en Espagne depuis le Maroc

La police espagnole a annoncé jeudi le démantèlement d'un réseau de trafic de stupéfiants qui acheminait du cannabis à destination de l'Espagne depuis le Maroc. Ce réseau criminel a été démantelé à Algésiras, à l'extrême sud de l'Espagne et « se consacrait, apparemment, à l'introduction de haschisch (...) en provenance du Maroc à l'aide d'aéronefs sans pilote », a indiqué la police nationale dans un communiqué. Ces appareils, qui pouvaient transporter jusqu'à 10 kilos de drogue par voyage, étaient « transportés par route jusqu'au sud du pays », ajoute le communiqué, faisant état de l'arrestation de dix personnes, dont sept ont été placées en détention provisoire.

TIZI OUZOU :

Saisie de 724,7 grammes de cocaïne

724,7 grammes de drogue dure (cocaïne) et 101 capsules de stupéfiants ont été saisis lors d'une opération menée dans le cadre de la lutte contre la délinquance par les services de police de la wilaya de Tizi Ouzou. Une importante somme d'argent en provenance de la vente de ses produits psychédéliques, estimée 140.000 DA en monnaie nationale et de 250 euros en devises, a été également saisie au cours d'une opération faisant suite à des informations faisant état d'un trafic de drogue dure au chef lieu de wilaya orchestré par trois dealers, âgés entre 22 et 35 ans, indique un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou.

5 INDIVIDUS PLACES EN DETENTION PROVISOIRE :

Saisie de plus de 965.000 comprimés psychotropes à Ouled Fayet

Cinq individus ont été placés en détention provisoire suite à la saisie de plus de 965.000 comprimés psychotropes à Ouled Fayet (Alger), a indiqué, jeudi, un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed. "En application de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed à compétence territoriale étendue, porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes de drogues et de blanchiment de leurs revenus criminels et après sa notification par le parquet de la République près tribunal de Cheraga, le pôle pénal spécialisé a traité une affaire relative à la saisie au niveau de la ville d'Ouled Fayet, d'une quantité de substances psychotropes, estimée à plus de 965.000 comprimés de type Prégabaline", selon la même source. Il a été également procédé à la saisie de "5 véhicules, de plus de 3 milliards de centimes, de montants d'argent en devise, ainsi que de faux billets", précise le communiqué. "L'enquête préliminaire a permis l'arrestation de cinq suspects qui ont été présentés devant le parquet de la République, le 28 novembre 2024", ajoute la même source. Une enquête judiciaire a été ouverte à leur encontre pour les délits de détention et d'achat pour la vente, le stockage, la distribution et



le transport de produits psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel organisé, d'importation illicite de produits psychotropes, de falsification de monnaie ayant cours légal dans le territoire national, ainsi que pour délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé". "Après avoir été soumis à un interrogatoire par le juge d'instruction, les cinq mis en cause ont été placés en détention provisoire", a conclu le communiqué.

Bouchra.M

LE MCO EN QUETE DE RACHAT CE SAMEDI CONTRE MAGRA :

Chelle : « Je n'ai promis à personne de jouer le titre »



La formation du Mouloudia d'Oran aura un déplacement compliqué et qui risque d'être un piège du côté de Magra ca samedi à partir de 15H00. Ce sera face à un adversaire, qui est capable du meilleur comme du pire, mais qui fera tout ce qui est possible pour gagner afin de sortir de la zone dangereuse, du moment que la bande à Bougherara n'est qu'à un point du premier relégable. Les Oranais se sont déplacés à Magra avec l'intention d'effacer le dernier semi-échec à domicile contre l'USM Khenchla. Les Oranais veulent revenir avec le meilleur résultat possible afin de rester dans le peloton de tête et pourquoi pas une victoire, tout en sachant que cette équipe ne se débrouille pas très bien à l'extérieur puisqu'elle n'a ramené qu'un point hors de ses bases depuis le début de la saison, c'était face au PAC au stade du 5 juillet. Pour ce match l'équipe récupé-

ra son solide défenseur Kerroum Ahmed, qui a purgé sa suspension, par contre Aribi ne sera toujours pas là, ainsi que Aliane, sans oublier les blessés, dont Boukholda. Le coach Chelle voudrait bien revenir avec un bon résultat de l'est du pays : « On ira à Magra avec l'intention de récupérer les points perdus à domicile contre Khenchla, ce sera notre but pour ce match et on essaiera de continuer à faire progresser l'équipe dans le jeu comme on le fait depuis mon arrivée. Je tiens en même temps à rappeler que je n'ai promis à personne de jouer le titre de champion, je suis venu pour un projet de jeu, de donner une identité de jeu à cette équipe ».

L'affaire de Hammache secoue le club !

D'autre part et après avoir été secoué par l'affaire des salaires mirobolants donnés aux joueurs étrangers du MCO, notamment Sylla et surtout Serey atteignant les 8millions de DA en brut que la direction a démenti via un communiqué, mais aussi par l'intervention du PCA, Ghoumari, une autre affaire a secoué l'équipe mercredi soir, à savoir l'arrestation de son arrière gauche, Hammache par la police des frontières au niveau de l'aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran, au moment où il s'apprêtait à quitter le territoire national vers la France emportant avec lui la somme de 12000 Euros en liquide, ce qui est strictement interdit par la loi. Il n'y a qu'un bon résultat ramené de Magra ce samedi qui pourra rendre le sourire aux Hamraoua comment l'ont fait les espoirs qui ont gagné ce jeudi sur le score de 3 buts à 2 à Magra !

L.Nacer

GHAZA:

Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 44.330 martyrs et 104.933 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 44.330 martyrs et 104.933 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué jeudi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis trois massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 48 martyrs et 53 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Souad.S



Une légère hausse hier des prix du pétrole

Les prix du pétrole ont légèrement augmenté vendredi. Malgré cette hausse, les contrats sur l'or noir se dirigent vers une perte hebdomadaire d'environ 2,5 %. Les contrats à terme sur le Brent ont augmenté de 0,03% portant le prix du baril à 73,30 \$ le baril. Les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate ont augmenté de 0,60% à 69,13 \$ le baril.

ETATS-UNIS :

Un séisme de magnitude 6 enregistré au large de la côte ouest

Le séisme a frappé mercredi au large de l'Oregon sans causer de dégâts ni de risque de tsunami. Un séisme de magnitude 6 s'est produit mercredi au large de la côte ouest des Etats-Unis, avec un épipcentre situé à 279 km de Bandon, en Oregon, selon l'Institut américain de géophysique (USGS). Aucun dégât majeur n'a été rapporté, et les autorités américaines ont confirmé qu'il n'y avait aucun risque de tsunami.

PREHISTOIRE :

La plus ancienne œuvre d'art représentant un animal daterait de 130 000 ans !

En 2018, une découverte archéologique exceptionnelle faite au pied d'une falaise escarpée de la côte méridionale du Cap, en Afrique du Sud, offre un aperçu inédit de l'art préhistorique. Il y a 130 000 ans, des hommes ayant vécu au Paléolithique moyen ont peut-être sculpté dans le sable mouillé une raie pastenague bleue (Dasyatis chrysonota), ce qui en ferait la plus ancienne œuvre d'art connue représentant un être vivant.

L'Australie interdit l'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 16 ans

Le Parlement australien a adopté jeudi une loi imposant une interdiction stricte d'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 16 ans. Ce texte, soutenu par les principaux partis et approuvé par les deux chambres, vise à obliger les plateformes comme X, TikTok, Instagram ou Facebook à prendre des mesures pour empêcher les jeunes enfants et adolescents de créer des comptes. En cas de non-conformité, des sanctions financières pouvant dépasser 30 millions d'euros seront appliquées.

ROYAUME-UNI :

Elle avait gardé sa petite fille enfermée trois ans dans un tiroir, une mère condamnée

Après avoir passé les trois premières années de sa vie dans un tiroir, une petite fille a été secourue au Royaume-Uni et sa mère a été condamnée à sept ans et demi de prison. La mère avait réussi à cacher la naissance et l'existence du bébé à sa propre famille, dont son compagnon et ses autres enfants. La fillette, découverte quelques semaines avant son troisième anniversaire, vivait dans des conditions terribles depuis sa naissance : malnutrition, déshydratation, bec-de-lièvre non traité, retard de développement mental...